

Introduction Générale

La performance économique d'un pays est plurielle et peut être analysée par l'étude des indicateurs traditionnels que sont la croissance du PIB, le taux de chômage, le taux d'inflation, la croissance de la production industrielle et la balance commerciale.

La qualité de vie est un élément important de la performance économique. D'abord parce que toute activité économique devrait avoir pour objet d'améliorer le bien-être des individus, l'économie étant ainsi au service du social. Ensuite, parce que le système économique a besoin des hommes et de leurs compétences pour fonctionner.

Cependant, les études empiriques montrent que les formidables progrès économiques de certains pays s'accompagnent d'importantes dégradations des conditions de vie des hommes. Le social est donc au cœur de l'économique et l'économique au cœur du social. Mais quelle définition peut-on donner au social en tant que tel ?

Deux choix s'imposent à nous. On peut donner au social une définition large qui engloberait « la plupart des aspects des conditions d'existence des individus » (Fournier et Questiaux), l'économique, le politique et le démographique étant différents aspects. On peut s'en tenir au contraire à une conception étroite qui limiterait le social aux seuls domaines couverts par les Ministères dits sociaux.

Tout en admettant le lien étroit entre l'économique et le social, c'est la deuxième définition que nous allons retenir au niveau du cours même si elle peut paraître à premier abord assez limitative.

Face à la crise d'endettement international des années 1980, le Maroc s'est engagé, à l'instar de nombreux Pays en Voie de Développement à appliquer des politiques d'ajustement structurel en contrepartie du rééchelonnement de sa dette. Ces politiques d'essence libérale, axées sur une réduction du rôle de l'Etat, la déréglementation, la libéralisation du commerce extérieur, la réduction des dépenses de l'Etat et la mise en place de politiques anti-inflationnistes et de promotion des capitaux étrangers, ont permis d'obtenir des résultats positifs sur le plan macro-économique. Ainsi, le déficit budgétaire a été significativement réduit et tourne autour d'un niveau moyen de 3,6% et l'inflation a été ramenée et maintenue à un niveau relativement faible (au dessous de 2%). En permettant d'assurer le service de la dette, ces politiques d'ajustement structurels ont également eu pour conséquence une baisse importante de la dette extérieure.

Néanmoins, le prix à payer a été lourd surtout sur le plan social avec notamment une hausse importante du coût de la vie, une aggravation du chômage et par conséquent un appauvrissement de la population.

Une Croissance économique forte et durable est un impératif pour la réduction du taux de chômage et du taux de pauvreté. Le taux de croissance au Maroc n'atteint cependant pas un niveau suffisant pour permettre une réduction substantielle du taux de chômage et reste soumis à un certain nombre de contraintes, notamment les aléas climatiques et un déficit extérieur de plus en plus important. En effet, la croissance du PIB des dix dernières années s'est situé à 3% environ en moyenne et reste très dépendante du PIB agricole qui évolue en dents de scie (-17% en 1999, +28% en 2001, +18% en 2003).

La contrainte extérieure demeure importante et se caractérise par une tendance à la hausse des importations stimulées par la baisse des droits de douanes (conséquence du mouvement de libéralisation du commerce extérieur entamé à partir de la deuxième moitié des années 1980), la hausse des prix du pétrole et le déficit céréalier chronique. Les exportations, variable déterminante pour la croissance économique, ne suivent pas par contre le même rythme que les importations, ce qui génère un déficit commercial chronique. La faible performance du secteur exportateur s'explique par un déficit de compétitivité dans un contexte marqué par une mondialisation galopante et une concurrence de plus en plus farouche.

Le maintien des acquis en terme de déficit budgétaire, de niveau de la dette extérieure et intérieure et de l'inflation sont autant d'éléments qui pourraient exercer un impact positif sur la croissance. Au Maroc, malgré les bonnes performances réalisées, le déficit budgétaire et la dette en réduisant les marges de manœuvre de l'Etat, continuent à peser lourdement sur la croissance économique de notre pays.

Afin d'atténuer les déficits sociaux générés par l'ajustement, le Maroc a entrepris à partir de la deuxième moitié des années 1990 des efforts importants ont été déployés en direction du social, en témoigne l'importance des dépenses sociales dans les dépenses sociales de l'Etat et qui dépassent les 50% en 2005.

Par ailleurs, des réformes d'envergure ont été engagées qui touchent les principaux secteurs dits sociaux, à savoir l'éducation, la santé, l'emploi et le chômage etc. Des actions ciblées ont également été conduites au profit des populations pauvres et vulnérables.

Dans le domaine de l'éducation, une vaste réforme a été engagée avec la mise en œuvre de la charte d'éducation et de formation en 2000 qui a essentiellement pour objectif de généraliser l'enseignement fondamental et de le rendre obligatoire de manière progressive, de s'attaquer au fléau de l'analphabétisme et d'améliorer la qualité de l'enseignement et la gestion des ressources humaines et matérielles.

Dans le domaine de la santé, l'Etat a lancé en 2005 l'Assurance Maladie Obligatoire qui vise à garantir progressivement une couverture médicale généralisée à l'ensemble de la population et à réduire les inégalités au niveau de l'accès aux soins.

Dans le domaine de la lutte contre le chômage et la promotion de l'emploi un certain nombre de mesures ont été mises en place et qui visent la formation des ressources humaines avec le développement de profils adaptés au marché de l'emploi (programme formation insertion, programme formation alternée et formation par apprentissage), l'encouragement à l'auto-emploi comme solution pour lutter contre le chômage des diplômés (crédits jeunes promoteurs, programme d'appui à l'auto-emploi etc.) et le développement d'organismes d'intermédiation pour mettre en relation la demande et l'offre d'emploi (création de l'ANAPEC).

Les mesures de lutte contre la pauvreté s'articulent autour de l'amélioration de l'accès des population défavorisées aux services sociaux de base, la mise en place d'activités génératrices de revenu, la promotion de l'emploi des jeunes et le développement d'outils permettant de mieux appréhender la phénomène de la pauvreté (carte géographique de la pauvreté communale).

Le lancement de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) en Mai 2005 venu renforcer et dynamiser l'ensembles des efforts déployés en matière de développement humain en s'attaquant au déficit social en milieu urbain et rural, en élargissant l'accès aux services sociaux de base et en encourageant le développement des activités génératrices de revenus et d'emplois.

Ce cours de problèmes sociaux et économiques n'appréhende pas de cerner en profondeur l'ensemble des problèmes économiques et sociaux que connaît notre pays mais ambitionne à donner un éclairage sur les principaux déséquilibres économiques et sociaux auquel le Maroc d'aujourd'hui est confronté et les solutions apportées.

En conséquence, le plan du cours sera scindé en trois chapitres:

Le premier chapitre est consacré aux concepts et outil de la démographie; le deuxième aux problèmes du chômage et de l'emploi ; le troisième chapitre sera consacré aux indicateurs économiques et sociaux de développement.

PLAN DU COURS

Introduction générale

Chapitre 1 : La démographie : concepts et outils

§1. La Population

1. Les caractéristiques de la population
2. Les théories démographiques

§2. La dynamique de la population

1. L'analyse longitudinale
2. L'analyse transversale
3. Le diagramme de Lexis
4. Relation fondamentale

§3. Démographie et indicateurs démographiques

1. La pyramide des âges
2. Les indicateurs démographiques

§4. Les impacts socio-économiques de la transition démographique

1. Effet de la transition démographique sur la structure de la population
2. L'évolution de la population d'âge actif

Chapitre 2 : Emploi et chômage

§1. Définitions et typologie du chômage

§2. Les explications du chômage

1. Les explications traditionnelles
2. Les explications modernes

§3. Les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage

1. les politiques actives
2. Les politiques passives

§4. Les mesures nationales de promotion de l'emploi

Chapitre 3: Les indicateurs économiques et sociaux de développement

§1. Les indicateurs économiques : PIB, PNB, RNB ;

§2. Les indicateurs sociaux : IDH, IPH.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- RACHIDI Mohamed, « Démographie : analyse, pratique et politiques », Tome 1. Analyse, Najah el Jadida, 1992.
- PRESSAT Roland, « L'analyse démographique », Puf, 1983.
- VIDAL Annie, « Démographie : éléments d'analyse et évolution du peuplement humain », Pug, 2002.
- BEITONE A., « Analyse économique et historique des sociétés contemporaines », Tome I et II, Armand Colin, 1995.
- DEMONSTIER D., « L'économie sociale et solidaire » Syros, 2001.
- ENJOLRAS B., « Protection sociale et performance économique », Desclée de Brouwer, 1999.
- GERVAISE Y., « Le développement économique mondial », Ellipses, 1995.
- GODFRAIN J., « Politique sociale et participation », Rocher, 1999.
- GUERRAOUI D., « Les grands défis économiques de la Méditerranée », Toubkal, 2001.
- LEVY M., « Comment réduire pauvreté et inégalité » Karthala, 2002.
- MAILLEFERT Muriel, « L'économie du travail », Studyrama, 2004.
- TCHIBOZO Guy, « Economie du travail », Dunod, 1998.

Revues

- « Mondialisation et inégalités », Cahiers Français n° 305.
- « Développement et mondialisation », Cahiers Français n° 310.
- « Problèmes et débats contemporains », Cahiers Français n° 317.
- « Croissance et innovation », Cahiers Français n° 323.
- « La santé », Cahiers Français n° 324.
- « Mondialisation et commerce international », Cahiers Français n° 325.
- « Comprendre la société », Cahiers Français n° 326.
- « Budget de l'Etat et finances publiques », Cahiers Français n° 329.

Rapports et enquêtes

- Prospective Maroc 2030, Quelle démographie ? Haut Commissariat au Plan (HCP), 2007.
- « Enquête sur la population et la santé familiale », Ministère de la Santé, 2003.
- « Activité, emploi et chômage 1995-2004 », Direction de la statistique.
- « Rapport national relatif aux objectifs du Millénaire pour le développement 2005 ».
- « Analyse du profil et de la dynamique de la pauvreté : un fondement de l'atténuation des dénuements », Direction de la statistique, 2001.
- « Evolution du taux de scolarisation », Direction de la stratégie et de la planification, Avril 2004.
- « Carte de la pauvreté communale », Juin 2004.
- « Recensement Générale de la Population et de l'Habitat 2004 ».
- « Rapport National sur la situation des services sociaux essentiels au Maroc », PNUD, 2002.
- « Rapport mondial sur le développement humain », PNUD, 2004.
- « Rapport sur la pauvreté, Royaume du Maroc », Banque Mondiale, 2004.
- « Les mesures pour l'emploi », Ministère du travail et des affaires sociales, doc. Française, 96.

CHAPITRE 1 : LA DEMOGRAPHIE : CONCEPTS ET OUTILS

L'augmentation de la population mondiale, notamment depuis la révolution industrielle, a eu une série d'incidences importantes sur l'évolution des sociétés et des nations dans le monde, constituant notamment un frein au développement au-delà d'un certain seuil. La démographie est devenu ainsi un précieux instrument au service des politiques de populations (notamment, celles de limitation des naissances pour des pays comme la Chine), mais également au service des politiques sociales de nombreux pays, notamment pour les systèmes d'assurances sociales, devant tenir compte pour leurs prévisions du nombre d'individus par classe d'âge (jeunes, population active, retraités) calculables grâce aux taux de natalité, de mortalité, de fécondité entre autres.

La démographie est l'étude quantitative de la population, de son état et de son mouvement général, à partir de caractéristiques telles que la natalité, la mortalité, la nuptialité, la divortialité et la migration.

Les démographes analysent les variations de ces phénomènes dans le temps et dans l'espace, en fonction des milieux socio-économiques et culturels. Ils ont recours à diverses méthodes pour expliquer les phénomènes démographiques: Ils puisent notamment dans les connaissances de disciplines connexes, comme la sociologie, l'économie, la géographie et l'histoire, de sorte que leur interprétation soit la plus juste possible. La démographie dépasse donc largement le cadre de l'analyse statistique et permet d'étudier les phénomènes affectant les populations dans une perspective globale.

§1. La Population

Le concept de population est couramment utilisé pour désigner tout ensemble soumis à une étude statistique. Les unités composant une population sont appelées membres de la population. L'étude d'une population est quelque fois remplacée par une étude d'une partie de ladite population : l'échantillon. La population ou l'échantillon se composent d'unités statistiques ou individus.

1. Les caractéristiques de la population

Dans l'étude d'une population, l'attention se porte en général sur un trait déterminé, commun à tous les membres et appelé **caractère**. Les traits étudiés sont de nature très variée: **démographique** (naissances, décès, mariages etc.), **monétaire** (salaires, revenus, dépenses, impôt etc.), ou **physique** (tailles, âges, poids etc.). En conséquence, un caractère est tout fait descriptif susceptible d'être exprimé par un nombre.

Les caractères peuvent être **qualitatifs** (sexe, profession, couleur, etc.) ou **quantitatifs** (âge, taille, revenu etc.). La statistique correspondante est dite statistique dichotomique puisque le caractère étudié présente deux modalités (masculin et féminin). Ainsi on appelle **modalité** les différentes situations possibles du caractère.

La connaissance de l'état d'une population se fait par le dénombrement de celle-ci qui peut être effectué de deux façons différentes soit par recensement, soit par sondage.

Le recensement est l'action qui consiste à étudier une ou plusieurs caractéristiques de l'ensemble d'une population. Cette méthode présente l'avantage de passer l'intégralité des unités statistiques en revue, mais nécessite des moyens d'investigation extrêmement coûteux.

Le sondage est l'étude d'une partie de la population ou échantillon. Cette population doit respecter un certain nombre de contraintes. Elle doit notamment être représentative, c'est-à-dire posséder les mêmes caractéristiques que l'ensemble.

2. Les théories de la population

Parmi les nombreuses théories sur la population, deux tendances se distinguent globalement, opposant les théories populationnistes qui sont favorables à l'accroissement de la population aux théories antipopulationnistes ou malthusiennes qui prônent une limitation de cet accroissement.

Les théories populationnistes donnent au populationnisme une justification économique : plus une population est nombreuse, plus se développe une main d'œuvre supplémentaire pour la production. Tandis que, le malthusianisme est une doctrine préconisant de limiter les naissances pour maintenir le niveau de vie au-dessus du minimum vital en évitant la surpopulation.

§2. La dynamique de la population

Le démographe peut privilégier l'examen d'un phénomène à un moment donné (la nuptialité en 2010 au Maroc) ou s'intéresser au suivi d'un phénomène dans le temps (la nuptialité dans la génération féminine née en 1980 au Maroc). L'analyse est dite transversale, ou analyse du moment, dans le premier cas et longitudinale, ou analyse par cohorte, dans le second cas.

Le diagramme de Lexis constitue un support graphique permettant de présenter des données correspondant à ces deux types d'analyses.

1. L'analyse longitudinale

L'analyse longitudinale s'appuie sur la notion de **cohorte** « ensemble de personnes ayant vécu un même événement démographique durant une période donnée, généralement une année civile »¹ au sein de laquelle le démographe suit l'apparition d'un événement. La cohorte, terme générique prend des noms spécifiques pour certains événements ainsi, une cohorte de naissances porte le nom de **génération**, une cohorte de mariages celui de **promotion**. Les phénomènes observés peuvent correspondre à des événements renouvelables ou non renouvelables, et par ailleurs un phénomène doit pouvoir être saisi à l'état pur, en l'absence de phénomène perturbateur.

Un événement non renouvelable ne peut être subi par un individu qu'une seule fois (par exemple la naissance, le décès, un premier mariage, un deuxième enfant, etc.). Un événement renouvelable peut être subi plusieurs fois par le même individu (le mariage, la naissance d'enfants, la perte d'un emploi, etc.). Un événement est donc renouvelable ou non renouvelable, soit par nature soit du fait de l'introduction ou non d'un ordre dans l'apparition de l'événement. La constitution de la cohorte s'effectue par rapport à un événement-origine qui a permis l'apparition du phénomène étudié. Ce dernier est alors appréhendé par son intensité et son calendrier. L'intensité se mesure par le nombre moyen d'événements par individu en cas d'événements renouvelables ou, si l'événement est non renouvelable par la proportion d'individus de la cohorte touchée par l'événement. Le calendrier fournit la distribution de la durée écoulée entre l'événement origine et l'événement suivi.

¹ Roland PRESSAT : Dictionnaire de démographie.

Un phénomène n'est jamais saisi à l'état pur, des phénomènes perturbateurs interfèrent avec celui que le démographe voudrait pouvoir isoler : ainsi, les **migrations** constituent un **phénomène perturbateur** dans l'étude de la mortalité d'une génération; les décès deviennent à leur tour perturbateurs dans l'étude de la nuptialité des célibataires; inversement, les décès perturbent l'étude des migrations, la nuptialité celle de la mortalité des célibataires. Un phénomène démographique est perturbateur non par nature mais en fonction de son effet sur le phénomène étudié. Il faut alors reconstituer de nouvelles séries à partir des séries observées afin de saisir le phénomène à l'état pur.

2. L'analyse transversale

L'analyse transversale, appelée également analyse du moment, étudie un événement démographique au cours d'une période donnée, le plus souvent une année civile. On s'intéresse à un événement touchant une population, par exemple les naissances chez les femmes de 15 à 49 ans ou encore les décès aux différents âges en 2006 au Maroc. Les études transversales s'appuyant sur des données relatives à une ou plusieurs années ont été les premières réalisées et répondent à des préoccupations liées à une connaissance du présent. L'approche longitudinale suppose le suivi d'une génération jusqu'à l'occurrence (changement) complète du phénomène observé. Il faudra attendre une centaine d'années pour suivre les décès dans une génération et pour connaître l'espérance de vie d'un individu de cette génération. L'intérêt porté à l'actualité démographique accorde une priorité à l'approche transversale.

3. Le diagramme de Lexis

Ce diagramme prend en compte le temps propre aux événements démographiques. Il permet de représenter et de suivre un grand nombre d'événements concernant des groupes, cohortes ou ensembles de cohortes, de visualiser de façon synthétique un grand nombre d'observations selon les approches longitudinales et transversales, de classer et de répartir les événements selon les années d'observation, l'âge anniversaire de l'événement et donc selon la génération concernée.

L'un des premiers problèmes à résoudre est celui de la définition de l'âge, non au niveau individuel, mais au niveau du traitement d'un grand nombre d'observations. **L'âge exact** d'un individu se détermine, pour une période d'observation, par référence à sa date de naissance. Lorsque le démographe traite un grand nombre d'événements, l'âge exact n'est plus opératoire. **L'âge en année révolue** qui exprime l'âge au dernier anniversaire facilite les regroupements : les enfants qui n'ont pas encore fêté leur premier anniversaire ont zéro an révolu, le groupe d'âge 20-24 ans regroupe les personnes ayant déjà fêté leur 20ème anniversaire mais n'ayant pas encore fêté leur 25ème anniversaire.

Quand on observe au cours d'une année les membres d'une génération, ils vont tous fêter leur anniversaire un jour de l'année: c'est la notion **d'âge atteint**. L'âge atteint est l'âge auquel sont susceptibles de parvenir tous les membres d'une génération au cours d'une année d'observation. On le détermine par différence entre l'année d'observation et l'année de naissance. Ainsi, en 2010 les personnes nées en 1960 sont susceptibles d'atteindre l'âge de 50 ans.

$$\text{Age atteint} = \text{Année d'observation} - \text{Année de naissance}$$

La représentation de la ligne de vie d'un individu permet de suivre les événements démographiques qui le concernent selon les deux dimensions de temps que sont le temps de calendrier et l'âge anniversaire. En reportant sur un système d'axes orthonormés le temps de

calendrier en abscisses et l'âge en ordonnées, à tout point de la bissectrice correspond l'écoulement d'une durée identique sur les deux axes.

4. Relation fondamentale

La relation démographique fondamentale est représentée par le taux de croissance d'une population qui est la somme du taux de croissance naturel et du taux net d'immigration (immigration – émigration)

Taux de croissance d'une population = taux de croissance naturel + taux net d'immigration

Taux de croissance naturel = (Naissances – décès) / Population

= taux de natalité – taux de mortalité

Taux de croissance migratoire = immigrés – émigrés

Taux de croissance total = taux naturel + taux migratoire

§3. Démographie et indicateurs démographiques

1. La pyramide des âges

La pyramide des âges est un graphique particulier qui permet de visualiser la structure par sexe et par âge d'une population, superposition de deux histogrammes ; l'un à gauche pour les hommes, l'autre à droite pour les femmes, ayant pour abscisses le nombre d'individus et pour ordonnées les classes d'âges. Elle traduit l'histoire démographique d'un pays et permet de connaître à quel régime démographique appartient une population donnée.

Ces régimes démographiques correspondent à une évolution de la natalité et de la mortalité. Le régime primitif caractérisé par une forte natalité et forte mortalité est représenté par une pyramide ayant une base très large et un sommet très réduit. Le régime de vieillissement où la part des vieux est élevée, est représenté par une pyramide avec une base réduite mais un centre plus large puisque la natalité dans ce régime diminue. Le régime de rajeunissement est représenté par une pyramide dont la base est large par rapport au centre et au sommet.

Les surfaces des rectangles sont déterminées par les facteurs qui agissent sur l'effectif de la population : la natalité qui joue sur l'effectif à la naissance, la mortalité qui réduit aux différents âges la taille du groupe et les mouvements migratoires.

La pyramide des âges reflète toutes les répercussions qu'a connues la population à la suite des guerres, d'épidémies, des mesures tendant à encourager ou à défavoriser la natalité, la nuptialité etc.

2. Les indicateurs démographiques

A côté de la pyramide des âges, certains indicateurs sont essentiels pour l'analyse démographique, économique et sociale :

Taux brut de natalité : Ce sont les naissances survenues au cours d'une année donnée (ou réduites à une dimension annuelle) rapportées à la population totale en milieu de période, Le taux brut de natalité est exprimé en pour mille individus.

Taux brut de mortalité : Ce sont les décès survenus au cours d'une année (ou réduits à la dimension annuelle) rapportés à la population totale en milieu de période, Le taux brut de mortalité est exprimé en pour mille individus.

Indice synthétique de fécondité : C'est le nombre moyen d'enfants qui seraient nés-vivants d'une femme pendant sa vie, si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée.

Taux de prévalence contraceptive : C'est la proportion de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans qui utilisent une méthode contraceptive au moment de l'enquête.

Espérance de vie à la naissance : C'est l'âge moyen que peut vivre un individu à sa naissance, dans les conditions de mortalité de la période étudiée.

Quotient de mortalité néonatale : C'est la probabilité de décéder entre le 1er et le 28ème jour de la vie.

Quotient de mortalité post-néonatale : C'est la probabilité de décéder entre le premier et le douzième mois.

Quotient de mortalité infantile : C'est la probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire.

Quotient de mortalité juvénile : C'est la probabilité de décéder entre le premier et le cinquième anniversaire.

Quotient de mortalité infanto-juvénile : C'est la probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire.

Famille nucléaire incomplète : Deux conjoints mariés sans enfant (couple) forment une famille nucléaire incomplète.

Famille nucléaire complète : Deux conjoints mariés (couple) avec enfants célibataires forment une famille nucléaire complète.

Famille nucléaire monoparentale : Un père ou une mère avec ses enfants célibataires constituent une famille nucléaire monoparentale.

Endogamie familiale : C'est la situation où les mariages se font entre personnes parentes.

§4. Démographie au Maroc

La population du Maroc était d'environ 6 millions en 1900. Elle a connu une croissance rapide au cours du XX^e siècle, le taux de croissance démographique dépassant les 3 % par an dans les années 1950. Il a depuis diminué, revenant à 1,4 % en 2004 et 1,1 % en 2007 (taux de croissance équivalent à la moyenne mondiale). Ce ralentissement correspond à une baisse très rapide du taux de fécondité, passé de 7 enfants par femme vers 1970 à 2,5 à la fin des années 2000. En 2011, le Maroc compterait 32 millions d'habitants.

1. Caractéristiques démographiques et socio économiques de la population

La démographie au Maroc se caractérise par les points suivants :

a. Dynamique démographique

Au 1er septembre 2004 date du dernier recensement général de la population, la population légale du Maroc compte 29.891.708 individus. Il s'agit des personnes résidant sur le territoire national, à la date de référence du recensement, incluant les ressortissants étrangers, mais non les résidents marocains à l'étranger.

Depuis 1960, la population du Maroc a augmenté de plus de 18 millions d'habitants. D'un effectif de 11.626.470 en 1960, elle est passée à 15.379.259 en 1971, à 20.419.555 en 1982 et à 26.073.717 en 1994 pour atteindre l'effectif de 29.891.708 habitants en 2004.

Le rythme de progression annuel moyen de la population n'a cessé de fléchir au cours de cette longue période. De 2,6% par an entre 1960 et 1982, il a baissé à 2,1% par an entre 1982 et 1994 et à 1,4% par an au cours de la période 1994-2004.

La raison de cette baisse réside essentiellement dans la baisse de la fécondité générale amorcée depuis les années 70. En effet, le nombre moyen d'enfants par femme qui culminait, selon l'enquête à objectifs multiples, à 7,0 enfants en 1962, est passé à 5,5 enfants au début de la décennie 80, à 3,3 enfants en 1994 et à 2,5 enfants en 2004.

b. Phénomène de l'urbanisation

Selon les recensements réalisés au Maroc, la population urbaine s'élevait à 3,4 millions en 1960, à 5,4 en 1971, à 8,7 en 1982 et à 13,4 en 1994. Elle est passée au recensement de 2004 à 16,5 millions d'habitants.

Tableau 1. Population légale de 1960 à 2004 selon le milieu de résidence

| Recensements | Milieu de résidence | | | Taux d'urbanisation |
|--------------|---------------------|------------|------------|---------------------|
| | Urbain | Rural | Ensemble | |
| 1960 | 3.389.613 | 8.236.857 | 11.626.470 | 29,1 |
| 1971 | 5.409.725 | 9.969.534 | 15.379.259 | 35,1 |
| 1982 | 8.730.399 | 11.689.156 | 20.419.555 | 42,7 |
| 1994 | 13.407.831 | 12.665.882 | 26.073.717 | 51,4 |
| 2004 | 16.463.634 | 13.428.074 | 29.891.708 | 55,1 |

On constate selon le tableau ci-dessus qu'on est passé d'une population majoritairement rurale à une population où les urbains dépassent le nombre des ruraux.

- Population selon le sexe et l'âge

La population du Maroc se compose de presque autant d'hommes que de femmes. Le pourcentage des personnes de sexe féminin est de 50,7%. Il est du même ordre de grandeur pour les deux milieux de résidence urbain et rural.

Selon les grands groupes d'âges, 31,2% des habitants ont moins de 15 ans, 60,7% ont entre 15 et 59 ans correspondant à la population d'âge actif et 8,1% ont 60 ans et plus.

Tableau 2. Population selon les grands groupes d'âges 1994 ET 2004

| Grands groupes d'âges | Recensements | |
|-----------------------|--------------|-------|
| | 1994 | 2004 |
| 00 – 14 ans | 37,0 | 31,2 |
| 15 – 59 ans | 55,9 | 60,7 |
| 60 ans et plus | 7,1 | 8,1 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Par ailleurs, la répartition de la population selon certains groupes fonctionnels d'âges montre que la population en âge préscolaire s'élève à 4,1 millions d'enfants, ce qui représente 14,0% de la population totale. La population en âge scolaire, s'élève à 3,8 millions d'enfants, et représente 12,8% du total.

La population en âge d'activité s'élève à 18,0 millions d'habitants. Le rapport de dépendance, rapportant l'effectif des inactifs à celui des actifs, est d'environ 67%.

- Etat matrimonial de la population

Parmi les personnes âgées de 15 ans et plus, 52,7% sont mariées, 39,7% célibataires, 5,6% veuves et 2% divorcées.

L'augmentation relative de la proportion des célibataires provient de l'entrée de plus en plus tardive en première union. Ce processus engagé depuis les années 70, s'est renforcé un peu plus au cours de la période 1994-2004, comme en témoigne l'évolution de la part des célibataires par sexe et milieu de résidence

c. Intensité et calendrier de la fécondité

La fécondité des femmes en âge de procréation est saisie à travers les taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. Cet indice s'élève à 2,5 enfants par femme pour l'ensemble du pays, à 2,1 en milieu urbain et à 3,1 en milieu rural (tableau 11), en recul par rapport à 1994 où il se situait respectivement à 3,3 ; 2,6 et 4,3 enfants par femme.

Ce recul de la fécondité a concerné les femmes de tous les âges, y compris celles des anciennes générations. Cet indicateur, qui exprime la descendance finale des femmes, est passé de 6,92 enfants en 1982 à 4,69 en 2004. Cette tendance à la baisse a connu une forte accélération entre 1994 et 2004, et a été plus prononcée en milieu urbain qu'en milieu rural.

2. Les impacts socio-économiques de la transition démographique

La transition démographique marque le passage d'un régime démographique naturel à croissance nulle caractérisée par des taux de natalité et de mortalité élevés à un régime démographique de relative stabilité de l'accroissement de la population. marquée par des taux bas.

Le Maroc est entré dans la deuxième phase suite essentiellement au recul important de la fécondité² et à la nette amélioration de l'espérance de vie à la naissance³.

² L'Indice Synthétique de Fécondité au Maroc est passé de 7 enfants par femme en 1960 à 3,1 enfants par femme en 1998/1999.

³ L'espérance de vie à la naissance est passée de 47 ans en 1960 à 69,5 ans en 1999.

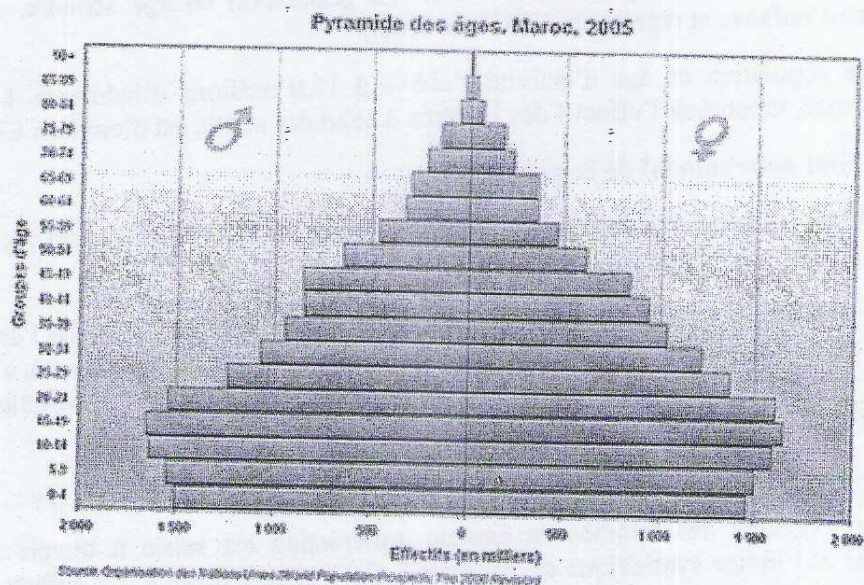
La baisse de la fécondité au Maroc s'explique par le recul de l'âge moyen au premier mariage, par l'accroissement du taux de prévalence contraceptive, par l'instruction de la femme et par sa plus grande participation à l'activité économique.

a. Effet de la transition démographique sur la structure de la population

- Transition démographique et structure de la population

Suite à la baisse de la fécondité et l'amélioration de l'espérance de vie à la naissance, le processus de vieillissement démographique a été déclenché. La progression de l'effectif des personnes âgées et la diminution de la part des jeunes dans la population ont entraîné une modification de la structure de la pyramide des âges de la population marocaine avec un rétrécissement de la base et un gonflement du centre de la pyramide.

Graphique 1. Pyramide des âges de la population marocaine en 2005



Sur la période 1994-2009, la part de la population âgée de moins de 15 ans dans la population totale est passée de 39,6% en 1994 à 32% en 2004 et à 29,2 en 2009 et celle âgée de 15-64 ans a progressée de 55,9% en 1994 à 62,7% en 2004 et à 65,1% en 2009.

L'analyse de l'évolution future de la structure par âge de la population marocaine sur fait ressortir une poursuite des tendances antérieures avec :

- un recul de la part de la population âgée de moins de 15 ans dans la population totale : 22,3% en 2024 contre 31,6% en 2001.
- un accroissement de 61% à 69,2% de la population âgée de 15 à 64 ans entre 2001 et 2024.
- une hausse de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus de 7,4% en 2001 à 8,5% en 2024.

Tableau 3. Projections de la structure de la population par tranche d'âge (en %)

| | 1994 | 2001 | 2004 | 2009 | 2014 | 2019 | 2024 |
|--------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 0-14 | 39,6% | 31,6% | 32,0% | 29,2% | 25,1% | 23,6% | 22,3% |
| 15-64 | 55,9% | 61% | 62,7% | 65,1% | 68,9% | 69,2% | 69,2% |
| 65 et+ | 4,5% | 7,4% | 5,2% | 5,8% | 6,0% | 7,3% | 8,5% |
| Total | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |

Source : données du CERED

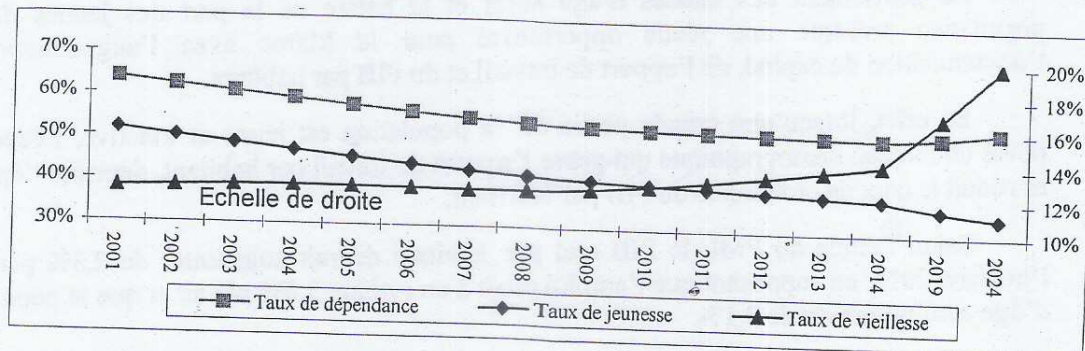
- L'évolution du taux de dépendance

Les changements de la structure par âge de la population affectent le taux de dépendance qui correspond au rapport des plus de 60 ans et des moins de 15 ans sur la population d'âge actif et traduit la charge économique pesant sur les actifs.

En général, les pays à forte fécondité ont des rapports de dépendance élevés en raison d'une grande proportion des jeunes. C'est le cas aussi pour les pays dont la population est vieille et stagnante ou en baisse.

L'évolution du taux de dépendance de la population marocaine pour la période 2001-2024 fait ressortir une tendance à la baisse de ce dernier entre 2001 et 2014 passant de 64% à 52,3% pour enregistrer une légère hausse en 2019 et 2024 (53% et 54,5%).

Graphique 2 : Projections des taux de dépendance, de jeunesse et de vieillesse



Cette baisse est imputable essentiellement au recul du poids des jeunes dans la population de 51,8% en 2001 à 34% en 2024.

Parallèlement, le taux de « dépendance vieillesse »⁴ connaît une hausse durant la période passant de 12% à 20%. Toutefois, celle-ci demeure insuffisante pour agir significativement sur le taux de dépendance global.

b. L'évolution de la population d'âge actif

- Les enjeux

La transformation rapide de la pyramide des âges aboutit à une croissance élevée de la population en âge de travailler.

⁴ C'est le rapport entre la population âgée de 60 ans et plus et la population d'âge actif.

Les projections de la population âgée de 15-64 ans montrent une progression notable de celle-ci qui passe de 17.801.000 en 2001 à 26.880.000 en 2024 et réalise un taux de croissance annuel moyen supérieur à celui de la population totale (1,6% par an contre 1,3%).

Cette situation va engendrer des pressions croissantes sur le marché du travail avec l'accroissement des besoins d'emploi, dans un contexte où le taux de chômage atteint déjà un niveau élevé : 12,5% à l'échelle nationale et 19,5% en milieu urbain en 2001.

Selon une étude du Fonds Monétaire International⁵, un taux de croissance de l'emploi supérieur à 3,6% par an est nécessaire pour absorber cette croissance de la population et permettre une réduction du taux de chômage.

De ce fait, le Maroc doit accélérer son taux de croissance économique, à travers une augmentation de l'investissement et une meilleure efficacité de l'appareil productif.

Des mesures visant à remédier aux rigidités du marché du travail et à réduire les distorsions du système éducatif favoriseraient aussi une expansion de l'emploi.

Par ailleurs, les nouvelles conditions démographiques vont se traduire par une augmentation des besoins en logement. La construction de bâtiments étant intensive en main d'œuvre, la satisfaction de cette demande pourrait remédier au problème de l'emploi et améliorer le bien être.

- Transition démographique, une opportunité pour le Maroc

Le gonflement des classes d'âge actif et la baisse de la part des jeunes dans la population présente une réelle opportunité pour le Maroc avec l'augmentation de l'accumulation du capital, de l'apport de travail et du PIB par habitant.

En effet, lorsqu'une grande partie de la population est jeune et inactive, l'économie porte un fardeau démographique qui grève l'apport de travail par habitant, déprime l'épargne et réduit le taux de croissance du PIB par habitant.

Selon l'étude du FMI, le PIB réel par habitant devrait augmenter de 2,3% par an à l'horizon 2015, en supposant que l'emploi croît à un rythme 3,6% par an et que la population d'âge actif progresse de 2,1%.

Toutefois, pour profiter de cette aubaine démographique, il faut assurer un bon fonctionnement des marchés de travail et de capitaux.

La transition démographique au Maroc s'accompagne donc d'une augmentation de la population d'âge actif et d'une baisse du taux de dépendance. C'est une phase favorable de la transition démographique dont le pays doit profiter pour effectuer les réformes nécessaires au développement de son économie.

⁵ La transition démographique au Moyen-Orient : conséquence pour la croissance, l'emploi et le logement.

Travaux dirigés N°1

Exercice 1

Lors d'une enquête on a relevé les données démographiques suivantes:

- Population au 1^{er} Juillet 1990 : 25,6 millions dont l'effectif de femmes : 13,2 millions
- Naissances vivantes en 1990 : 450.000 dont naissances masculines : 230.000
- Décès au cours de la même année : 220.000 dont décès de moins d'un an : 7.000
- Effectif des femmes âgées de 15 à 50 ans : 5 Millions
- Pour la même population et pour une génération donnée on a relevé que la descendance, d'une femme mariée à 15 ans exactement et qui l'est restée jusqu'à 50 ans, a évolué selon l'âge de la façon suivante:

| Age (x) de la femme | 20 | 25 | 30 | 35 | 40 | 45 | 50 |
|---------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Descendance | 0,1 | 0,5 | 1,1 | 1,5 | 1,8 | 2,0 | 2,1 |

1. Calculer les indices suivants : le taux brut de natalité, le taux brut de mortalité, le taux d'accroissement démographique, le taux de mortalité infantile, le taux global de fécondité générale, les taux de masculinité, les effectifs de la population au 1^{er} Janvier et au 31 Décembre 1990 ;
2. Calculer les taux de fécondité par groupe d'âge, le taux brut de reproduction. Commenter les résultats.

Exercice 2

Lors d'un recensement réalisé au 30 juin de l'année, on a relevé les données suivantes :

- Effectif des naissances au cours des 12 derniers mois: **950.000 / 490.000 Masculins.**
- Effectif des décès en une année: **330.000**
- Population ayant un an et plus à la date du recensement: **20.450.000**
- Effectif des décès d'enfants ayant moins d'un an au cours de l'année: **120.000**

Calculer:

1. le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité ;
2. le taux de mortalité infantile
3. le taux de croissance de la population.

Chapitre 2. Emploi et Chômage

Plan du chapitre

§1. Généralités

1. Le chômage
2. L'emploi
3. Le sous emploi

§2. Typologie et formes du chômage

§3. Les explications du chômage

A. Les explications traditionnelles

1. Le chômage classique
2. Le chômage keynésien

B. Les explications modernes

1. La théorie du salaire d'efficience
2. La segmentation du marché du travail
3. La théorie des insiders-outsiders

§4. Les caractéristiques du chômage et de l'emploi au Maroc

§5. Les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage

- Les politiques actives
- Les politiques passives

§6. Les mesures nationales de promotion de l'emploi

1. La formation des ressources humaines

- le programme formation-insertion
- le programme d'adaptation à l'emploi en alternance
- le programme de formation par apprentissage

2. les mesures d'encouragement à l'auto-l'emploi

- L'appui à la création d'entreprises
- L'amélioration de l'adéquation entre formation et emploi
- La promotion de l'emploi salarié

3. la régulation du marché du travail

Chapitre 2. Emploi et Chômage

Sur le plan macroéconomique, une situation de plein emploi se caractérise par le fait que tout individu désirant travailler trouve un emploi. Le plein emploi s'oppose ainsi au chômage. Le chômage s'analyse comme un phénomène socio-économique mais s'appréhende à partir du nombre de chômeurs. Plus le nombre de chômeur est important, plus le degré de gravité du chômage augmente.

§1. Généralités

1. Le chômage

Le chômage est un arrêt involontaire du travail dû à l'impossibilité de trouver un emploi. Cet arrêt implique l'absence ou la rupture du contrat de travail entre salariés et employeurs. Il désigne une période d'inactivité forcée qui caractérise la situation de personnes capables, disponibles et désireuses de travailler mais qui ne parviennent pas à trouver un emploi.

Selon le Bureau International du travail (BIT); Est chômeur, toute personne âgée de plus de 15 ans, sans travail, immédiatement disponible pour occuper un emploi, qui recherche activement du travail, c'est-à-dire qui a effectué au moins un acte positif de recherche. Pour calculer le taux de chômage, on établit le rapport entre les chômeurs et la population active occupée, l'ensemble formant ce que l'on appelle la population active.

Le travail doit être adapté à la demande des entreprises en quantité et en qualité.

Selon l'analyse quantitative, La rencontre entre l'offre et la demande détermine le niveau de l'emploi et donc celui du chômage. Le chômage reflète la situation d'une personne active non employée (excédent de population active). Il est mesuré par le taux de chômage.

$$\text{Taux de chômage} = (\text{Nombres de chômeurs} / \text{Population active}) * 100$$

A l'échelle nationale, le volume du travail offert dépend de la population globale, de son taux d'activité et de la durée du travail.

- La **population globale** comprend tous les habitants résidents d'un pays à un moment donné,
- La **population active** est le nombre de travailleurs disponibles à un moment donné. Elle est donc constituée par l'ensemble des personnes en situation de travailler (ayant un emploi ou en cherchant un). Sont donc exclus les étudiants, les retraités, les bénévoles, les femmes au foyer,...

En effet, la population en âge de travailler ne cherche pas systématiquement un emploi. On utilise le **taux d'activité** pour évaluer le pourcentage de personnes (par âge, par sexe,...) ayant un emploi ou en cherchant un.

$$\text{Taux d'activité} = (\text{Population active} / \text{Population totale}) * 100$$

L'analyse quantitative de la population fait apparaître deux évolutions majeures: la progression du chômage et l'augmentation du nombre d'emplois précaires.

L'activité du secteur productif détermine un besoin en nombre d'heures de travail. Pour calculer l'effectif nécessaire à la production, il faut tenir compte de la durée du travail.

Selon l'analyse qualitative, L'évolution du système productif transforme la répartition des emplois par secteur, mais aussi la nature des emplois, exige des compétences. Les qualifications

doivent donc correspondre aux exigences des postes de travail et s'adapter à leurs évolutions, ce qui met en avant les problèmes de formation.

2. L'emploi

L'emploi, désigne l'utilisation d'un individu par un autre individu ou par une institution visant à la réalisation d'un travail particulier en contrepartie d'un salaire ou autre rémunération.

Par ailleurs, la définition de l'emploi exclut les personnes exerçant une activité non rémunérée, telles que les femmes au foyer ou les travailleurs bénévoles. Par contre, y sont inclus les travailleurs indépendants.

Les termes et les conditions du travail ont de tout temps été au centre des débats relatifs à l'emploi, étant donné leur impact global sur le niveau de vie des travailleurs, et sur la société en général. Les problèmes de l'emploi sont principalement les suivants :

- Le **droit au travail** : reconnu dans de nombreuses constitutions, sa concrétisation dépend en fait de la mise en œuvre de procédures diverses: organisation de l'enseignement, de l'orientation et de la formation professionnelles, aménagement du marché du travail (rapprochement des offres et des demandes d'emploi) ;

- La **sécurité de l'emploi**: celle-ci est assurée de façon diverse et plus ou moins étendue selon les pays. Y contribuent notamment la réglementation du licenciement, légale ou conventionnelle, les accords de garantie contenus dans les conventions collectives: lorsque la sécurité de l'emploi n'est pas effectivement garantie, des compensations sont recherchées dans les procédures de reconversion ou de formation professionnelle accélérée, ainsi que les mécanismes de sécurité sociale (allocations de chômage, garanties de revenus) ;

- La **durée du travail**: sous le double aspect de la durée hebdomadaire et de l'âge de la retraite; problèmes généralement traités de façon légale ou dans le cadre des conventions collectives;

- Les **conditions de travail**: en général, en dehors de la rémunération, elles s'étendent à des éléments aussi divers et importants que les compléments sociaux au salaire, les conditions de sécurité etc...

3. Le sous emploi

Aux frontières entre le chômage et l'emploi, il convient de prendre en compte le sous-emploi. Selon le bureau international du travail (BIT), sont en état de sous-emploi visible les personnes pourvues d'un emploi «qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail complémentaire ou disponibles pour un travail supplémentaire. »

Il s'agit de personnes travaillant à temps partiel et recherchant un emploi à temps plein ou à temps partiel supplémentaire, et le nombre de travailleurs à temps partiel ne cherchant pas d'autre emploi mais disponibles pour un travail supplémentaire. Le sous-emploi inclut également: le chômage saisonnier et le chômage déguisé.

- Le **chômage saisonnier** concerne, quant à lui, l'ensemble des activités qui se déroulent selon un cycle qui n'est pas constant dans le temps. Ce type de chômage concerne par exemple les activités liées au tourisme, ou encore certaines activités agricoles.

- Le **chômage déguisé**; est la partie fondamentale du sous-emploi. Il correspond au nombre de travailleurs salariés ou non, que l'on peut retirer d'un secteur sans réduire sa production.

§2. Typologie et formes du chômage

Les économistes établissent des typologies quant aux formes du chômage en fonction de ses manifestations et de ses caractéristiques.

Le **chômage frictionnel** ne résulte pas d'une discordance générale entre l'offre et la demande de travail, mais d'une insuffisante mobilité ou d'une insuffisante qualification de la main-d'œuvre: les chômeurs ne peuvent répondre aux offres d'emploi parce qu'ils n'ont pas la qualification désirée ou ne résident pas dans le lieu où l'emploi est offert.

Le **chômage conjoncturel** résulte d'un ralentissement, plus ou moins durable, de l'activité économique. Lorsque le cycle économique connaît un ralentissement, celui-ci peut être cause de chômage. C'est le cas, par exemple, lorsque le volume de production excède la demande des consommateurs. L'entreprise qui ne peut plus écouler ses produits peut être contrainte de licencier faute de débouchés. Si cette situation frappe non pas une seule entreprise mais un ou plusieurs secteurs d'activité, le volume de chômage peut être important. Ce type de crise survenue dans le passé - la crise des années trente en est un exemple - peut être en partie résolue, comme Keynes l'a montré, par une politique publique de soutien de la demande, consistant à utiliser le déficit budgétaire afin d'injecter un supplément de pouvoir d'achat, pour que les entreprises puissent vendre leur production, augmenter celle-ci et, pour cela, embaucher à nouveau.

Le **chômage structurel** est un chômage chronique, permanent et de longue durée. Il provient d'un déséquilibre durable du fonctionnement du marché du travail, qui excède les difficultés conjoncturelles. Ce type de chômage caractérise la situation d'un grand nombre de pays industrialisés depuis le début des années 1980. L'évolution récente des chiffres du chômage révèle qu'il est devenu tout à la fois massif et permanent (le nombre de chômeurs de longue durée est de plus en plus important). Il se manifeste chaque fois qu'il y a inadéquation entre les qualifications professionnelles et les exigences formulées par les entreprises.

Le **chômage volontaire**; est chômeur volontaire un individu qui préfère le chômage à un emploi inférieur à sa qualification, c'est-à-dire un emploi assurant un salaire inférieur à celui auquel il peut prétendre. Ce type de chômage commence à apparaître dans certains pays où les indemnités allouées aux chômeurs sont suffisamment importantes pour compenser la perte de salaire et leur permettre de choisir l'inactivité.

§3. Les explications du chômage

A. Les explications traditionnelles

1. Le chômage classique

Le travail est un facteur de production et est géré comme tel dans l'analyse libérale.

- **L'offre de travail** est déterminée par le comportement de l'individu confronté à un niveau de salaire proposé et non uniquement par la composition de la population active. Ainsi, dans cette approche, l'offre de travail est une fonction croissante du revenu.

- **La demande de travail** est déterminée par le comportement des entreprises qui cherchent à maximiser leur profit. Le salaire est un coût et elles embauchent tant que le coût marginal reste inférieur ou au plus égal à la recette marginale. Ainsi, plus le prix du facteur travail est faible, plus les entreprises ont des perspectives de réalisation de profit élevés et par là sont enclines à embaucher. La fonction de demande de travail est décroissante par rapport au salaire versé.

- L'équilibre sur le marché du travail doit se réaliser par l'égalisation entre l'offre et la demande de travail. Si l'ajustement ne s'opère pas, c'est qu'il y a des rigidités qui bloquent le fonctionnement du marché. Ces rigidités sont, selon les classiques, liées à l'interventionnisme de l'Etat en matière de fixation des salaires (SMIG, SMIC...) et de la réglementation du travail. ...

Pour les classiques, le chômage naît donc de la **faiblesse de l'offre**: les entreprises produisent insuffisamment pour répondre à la demande existante ; ce comportement est dicté par le niveau des salaires réels ou salaires effectifs supérieurs au salaire d'équilibre tel qu'il résulte des lois du marché. Le coût du travail serait donc un obstacle au plein emploi.

2. Le chômage keynésien

Pour les keynésiens, une situation de chômage peut durer dans le temps. En effet, si rien ne permet aux entreprises d'anticiper sur une augmentation de la demande effective, elles maintiennent un niveau de production relativement bas et n'ont pas besoin d'accroître le niveau de main-d'œuvre employé. Seul un choc exogène peut faire céder cette morosité. L'origine de ce choc est susceptible d'être l'intervention de l'Etat par le poids des finances publiques. Les dépenses publiques peuvent faire jouer le multiplicateur d'investissement tout comme l'accroissement des revenus de transferts (puisqu'ils enregistrent une forte propension marginale à consommer) permet d'entraîner une reprise de la demande et stimuler la production. Le chômage est susceptible de s'en trouver réduit.

Pour les keynésiens, le chômage provient donc d'une **insuffisance de la demande par rapport aux capacités de production**: les entreprises n'ont pas intérêt à produire plus que la demande car elles ne sont pas assurées d'écouler la production correspondante. L'anticipation d'une faible demande favorise le chômage. Donc une politique de relance agit sur l'emploi.

L'augmentation des salaires, mais aussi des dépenses publiques, permet alors de réduire le chômage.

B. Les explications modernes

Au-delà des débats théoriques relatives aux causes du chômage, qui opposent libéraux et keynésiens, les éléments factuels et historiques qui expliquent le chômage que connaît l'ensemble des pays industrialisés sont nombreux.

1. La théorie du salaire d'efficience

Pour la théorie du salaire d'efficience, plus la rémunération est élevée, plus un salarié est productif. Il y a donc une relation positive entre le salaire réel et l'effort (ou l'efficience, ou la productivité) d'un salarié.

Le salaire d'efficience est le salaire réel qui correspond à l'effort optimal d'un salarié. Il n'est donc pas déterminé par le jeu de l'offre et de la demande.

La théorie du salaire d'efficience est l'une des explications possibles du chômage. Puisqu'il est choisi par l'entreprise pour maximiser l'effort des salariés, le salaire d'efficience est rigide et les entreprises n'ont pas intérêt à le baisser. Si elles le font, elles perdent une partie de leurs salariés les plus productifs : la productivité du travail diminue et les coûts des entreprises augmentent. En outre, on peut supposer que le salaire d'efficience est fixé par les entreprises au dessus du salaire d'équilibre du marché du travail afin d'attirer les salariés les plus productifs. Puisque le salaire d'efficience est rigide, le plein emploi ne peut être atteint et le chômage persiste.

2. La segmentation du marché du travail

La persistance d'un chômage massif et durable a profondément modifié la structure du marché du travail, caractérisé aujourd'hui par sa segmentation.

Selon cette thèse, le marché du travail n'est pas uniforme : il est composé de marchés partiels plus ou moins cloisonnés, ayant chacun des caractéristiques propres. Deux segments sont ainsi distingués :

Le **marché primaire** caractérisé par des salaires élevés, une garantie de l'emploi, des avantages sociaux et un taux de syndicalisation important.

Le **marché secondaire** présente des caractéristiques inverses. Celui-ci regroupe l'ensemble des situations précaires d'activité: contrats à durée déterminée, contrats à temps partiel, contrats d'insertion ou de réinsertion rémunérés en deçà du SMIC, dont les titulaires alternent périodes d'activité et période de chômage.

La thèse du dualisme du marché du travail soutient que le chômage résulte d'un comportement monopolistique des salariés du secteur primaire dans la fixation du taux de salaire. En effet, dans ce secteur, du fait du pouvoir syndical, le niveau des salaires est fixé sans tenir compte de l'état réel du marché du travail. Les salaires ainsi fixés sont rigides et supérieurs à ceux qui auraient prévalu dans un régime de concurrence. Par conséquent, les entreprises fixent l'emploi à un niveau inférieur à celui d'un marché du travail concurrentiel. Ce comportement induit une persistance du chômage.

Le chômage s'explique également par les caractéristiques du marché secondaire. S'il était parfaitement concurrentiel, la flexibilité du taux de salaire résorberait le sous-emploi.

En plus de sa segmentation, le marché du travail fonctionne comme un marché d'exclusion. Exclusion des chômeurs de longue durée, dont le nombre ne cesse de croître, exclusion des jeunes dépourvus d'expérience professionnelle, exclusion des femmes, dont le taux de chômage est supérieur à celui des hommes, exclusion des salariés les plus âgés qui peinent à retrouver un emploi.

3. La théorie des insiders-outsidiers

Cette approche, proposée par LINDBECK et SNOWER à partir de 1985/1986, explique le chômage par la divergence d'intérêt entre employés et chômeurs. Elle distingue les **insiders**, c'est-à-dire ceux qui, syndiqués ou non, ont un emploi et les **outsiders** qui sont les chômeurs.

Cette théorie avance que la rigidité des salaires réels est due à l'exercice d'un pouvoir par les insiders qui influencent en partie les décisions concernant le niveau des rémunérations et de l'embauche dans les entreprises. Pour les insiders, l'objectif est d'obtenir le niveau de salaire le plus élevé possible. Cette revendication salariale peut être imposée à l'entreprise sur la base de deux arguments: d'une part, la hausse des salaires permet de minimiser les **coûts de rotation** et, d'autre part des niveaux de salaire trop faibles engendrent démotivation et sous productivité. Naturellement, l'existence de syndicats, qui ne représentent que les salariés occupés, renforce le pouvoir de négociation des insiders.

L'exercice de ce pouvoir par les insiders leur permet de maintenir des salaires réels supérieurs à la fois au **salaire de réservation** (le salaire de réservation est le salaire minimal auquel un salarié souhaite être embauché) et au **salaire d'équilibre** du marché du travail.

En contrepartie de la hausse des salaires, il faut s'attendre à ce que l'entreprise minimise le volume d'emploi, d'où le chômage involontaire puisque la hausse des salaires et la stratégie de minimisation des coûts de rotation empêche l'entreprise d'embaucher même à salaire plus faible.

De manière générale, la théorie des insiders-outsiders s'inspire d'une certaine manière de la segmentation. Les insiders bénéficient d'un pouvoir représenté par des barrières à l'entrée érigées par les entreprises et insiders eux-mêmes. Du fait des coûts que représentent ces barrières pour les entreprises, elles préfèrent garder les insiders et ne pas embaucher les outsiders. Dans ces conditions le chômage involontaire persiste.

De façon générale, le chômage est un phénomène complexe et provient de différentes causes:

| | |
|--|--|
| La stagnation de l'investissement et la faiblesse de la demande intérieure | Le tassement des salaires, les taux d'intérêt réels élevés, la crise de confiance des ménages et des entreprises explique en partie la faiblesse de la demande globale et l'augmentation du chômage. |
| Les coûts salariaux | Le niveau des salaires et des charges sociales incite les entreprises à développer les investissements de productivité, c'est-à-dire ceux qui économisent la main-d'œuvre. |
| Les bouleversements technologiques | Les nouvelles technologies suppriment des emplois dans certains secteurs (automobiles, industrie lourde...) mais ces suppressions d'emplois sont en partie compensées par une réduction du temps de travail et de nouvelles activités (informatique, communication, robotisation de la production ...) |
| La concurrence internationale | Les délocalisations dans les pays émergents où les coûts de production sont faibles aiguisent la concurrence dans de nombreux secteurs (confection, jouets). Par ailleurs, le développement des échanges peut pénaliser la production locale. |
| L'interdépendance des économies | L'économie est tributaire de la conjoncture internationale. Ainsi, la crise asiatique survenue vers la fin de 1997 avait pour conséquence le ralentissement de la croissance mondiale. |
| Les restructurations industrielles | Les économies d'échelle liées à la mondialisation peuvent se traduire par des pertes d'emplois |
| L'évolution démographique | L'activité des femmes, les mouvements migratoires, le taux de natalité sont parfois responsables du chômage. Ils sont, en fait, compensés par l'allongement de la scolarité, les départs anticipés à la retraite. |

§4. Les caractéristiques du chômage et de l'emploi au Maroc

Le marché du travail au Maroc connaît depuis quelques années une transformation sous l'effet de facteurs démographiques, économiques et de comportement. Le taux d'activité et la population active ont été modifiés sous l'effet de la croissance de la population et la participation plus marquée de la femme à la vie active.

En 2010, la population active âgée de 15 ans et plus a atteint 23,08 millions de personnes, dont 11,4 millions sont actives (10,4 millions ont un emploi et 1,04 millions sont au chômage) et 11,64 millions en état d'inactivité. Soit un taux de chômage de 9,1%, soit le même niveau qu'en 2009. Selon le milieu de résidence, ce taux est de 13,7% en milieu urbain et de 3,9% en milieu rural.

En termes de structure, les principaux traits caractérisant la population active en chômage peuvent être synthétisés comme suit :

- 71,7% des chômeurs sont des hommes ;
- le chômage demeure essentiellement un phénomène urbain. Ainsi, près de huit chômeurs sur dix résident en zones urbaines (79,4%) ;
- l'examen de la structure des chômeurs fait apparaître un poids important des jeunes de moins de 25 ans dans la population active en chômage. Ainsi près de quatre chômeurs sur dix sont des jeunes de moins de 25 ans ;
- 62,8% des chômeurs sont en situation de chômage depuis plus d'un an ; et près de la moitié d'entre eux sont à la recherche de leur premier emploi (49,5% des chômeurs sont des primo-demandeurs d'emploi) ;
- l'analyse du profil des chômeurs montre également que, sur le plan qualification, sept chômeurs sur dix sont des diplômés (45,4% détiennent un diplôme de niveau moyen et 23,9% ont un diplôme de niveau supérieur) ;
- plus de huit chômeurs sur dix sont encore célibataires (84,1% en zones urbaines contre 79,1% en zones rurales).

Le ralentissement de la croissance économique ces dernières années n'a pas permis une création suffisante d'emplois, d'autant plus que l'analyse des données relatives à l'économie marocaine a montré qu'il existait une corrélation positive entre taux de croissance et niveau d'emploi. De ce fait, trois types de chômage coexistent au Maroc :

- Le **chômage d'inadéquation quantitative** qui résulte de l'insuffisance des emplois offerts par les secteurs productifs. La réduction de ce type de chômage nécessite la réalisation de taux de croissance et d'investissement privé plus élevés;

- Le **chômage d'inadéquation qualitative** entre l'offre et la demande de main d'œuvre renvoie à une meilleure relation Formation - Emploi et nécessite des efforts d'adaptation de la demande à l'offre de travail, des réorientations et des perfectionnements;

- Le **chômage de dysfonctionnement** correspond à des lacunes des structures et des mécanismes d'intermédiation du marché du travail.

La différenciation du chômage selon l'âge, le sexe, le diplôme et le milieu de résidence permet de constater que le chômage est particulièrement **élevé en milieu urbain**, les jeunes diplômés sont les plus touchés et les femmes souffrent globalement plus du chômage que les hommes.

Les défaillances du système productif marocain qui peine à absorber les diplômés arrivés sur le marché du travail et l'inadéquation de la formation par rapport aux exigences du marché du travail seraient responsables de l'importance du chômage des diplômés au Maroc. Ce dernier facteur pose un réel problème dans notre pays et appelle à la prise en compte de mesures spécifiques et adaptée pour assurer une meilleure adéquation entre formation et emploi.

§5. Les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage

Les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage représentent l'ensemble des mesures prises par l'Etat pour agir sur le fonctionnement du marché du travail afin de réduire le taux de chômage. Elles ont des effets qui demeurent limités pour résoudre le problème du chômage. On distingue deux types de politiques de l'emploi:

- Les politiques actives

Les politiques actives de l'emploi peuvent s'appliquer sur l'activité économique ou sur l'emploi. Elles ont pour objectif de favoriser la création d'emplois et d'assurer un meilleur fonctionnement du marché du travail. Leur action porte sur la création d'emplois et les ajustements sur le marché du travail:

- La création d'emploi peut être favorisée par la diminution du coût du travail, en particulier les exonérations fiscales, la diminution des charges salariales, ...
- L'amélioration de l'ajustement entre l'offre et la demande de travail peut se faire en privilégiant la mobilité des actifs par des actions de formation et de qualification. Ces mesures ciblées peuvent bénéficier surtout aux jeunes et aux chômeurs de longue durée.

- Les politiques passives

L'action des politiques passives de lutte contre le chômage porte sur l'indemnisation du chômage qui contribue à diminuer l'impact de la perte du niveau de revenu du chômeur et éviter une accélération de la récession économique et sur l'offre de travail par l'encouragement des femmes à rester chez elles, le développement des préretraites, l'encouragement du retour des travailleurs étrangers dans leur pays d'origine. Les politiques passives se sont développées d'abord dans une logique d'assurance, qui explique la pratique de cotisations. Leur but est l'accompagnement social du chômage, donc elles ne visent pas à résoudre le fond du problème.

Leurs effets sont peu probants et onéreux. Si l'indemnisation du chômage joue un rôle économique et social, l'action sur l'offre de travail est plus contestable.

§6. Les mesures nationales de promotion de l'emploi

Pour lutter contre le chômage, l'action des pouvoirs publics vise la création d'un environnement favorable à la croissance économique et aux investissements privés générateurs d'emplois. La promotion de ces investissements est articulée autour de trois points essentiels :

- l'amélioration du cadre juridique et institutionnel des investissements,
- la mise en place de mesures fiscales incitatives,
- l'amélioration des conditions de financement des investissements et la mise à niveau des entreprises.

Malgré ces réformes, le taux chômage reste élevé, particulièrement en milieu urbain. C'est pour cette raison que diverses mesures directes de promotion de l'emploi ont été mises en place par les pouvoirs publics. Il s'agit essentiellement de la formation des ressources humaines, de l'encouragement à l'auto-emploi et de la régulation du marché du travail.

1. La formation des ressources humaines

L'amélioration de la formation des ressources humaines s'impose dans la mesure où le faible niveau de formation des travailleurs constitue un frein au développement, à la compétitivité et donc

à la croissance et à l'emploi. Des mesures de valorisation des ressources humaines ont été mises en place:

- le programme formation-insertion

L'objectif est de favoriser la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi connaissant des difficultés d'accès à l'emploi, par une prise en compte individualisée de leurs besoins de formation, avec pour objectif l'emploi.

L'accès à des stages collectifs constitue la réponse principale aux besoins de formation.

Toutefois, des accès individuels peuvent s'avérer nécessaires, en fonction des caractéristiques des demandeurs d'emploi et du marché du travail.

- le programme d'adaptation à l'emploi en alternance

L'objectif de ce programme de formation est de faciliter l'embauche des jeunes diplômés universitaires en leur permettant d'adapter leur qualification pour qu'ils puissent occuper rapidement un emploi en entreprise.

- le programme de formation par apprentissage

L'objectif est de donner à des jeunes ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique du second degré, ou par un diplôme de l'enseignement supérieur ;

2. les mesures d'encouragement à l'auto-l'emploi

Au cours de l'année 2005, une politique du gouvernement a été mise en place et ce, à travers les principaux axes suivants:

- **L'appui à la création d'entreprises** qui repose sur un soutien public pour la création des très petites entreprises (TPE) par les jeunes porteurs de projets. Il vise l'insertion économique des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Cet appui prend la forme d'une assistance technique et d'une facilité d'accès au financement bancaire;

- **L'amélioration de l'adéquation entre formation et emploi** qui met l'accent sur l'adaptation de la formation aux besoins du marché de l'emploi en général et des entreprises en particulier, afin d'améliorer l'employabilité des diplômés en quête d'emploi;

- **La promotion de l'emploi salarié** qui vise principalement à faciliter aux jeunes diplômés, et notamment ceux affectés par le chômage de longue durée, l'accès au premier emploi salarié;

3. la régulation du marché du travail

L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) a été créée pour organiser le marché du travail et de mettre en œuvre des programmes de promotion de l'emploi qualifié. Les principales missions de cette agence sont la mise en relation de l'offre et de la demande du travail, l'information et l'orientation des demandeurs d'emplois et des jeunes entrepreneurs, ou encore la mise en place des programmes d'adaptation professionnelle et de formation-insertion dans la vie active, en liaison avec les employeurs et les établissements de formation. Cette agence devra coordonner l'ensemble des actions de promotion de l'emploi mises en place telles que les programmes action-emploi, l'auto-emploi, ...

L'ANAPEC est également chargé de l'octroi de crédits de formation complémentaire et de l'encouragement des créateurs d'emplois indépendants.

Enfin, une meilleure gouvernance du marché de travail dans la cadre d'un contrat signé entre l'Etat et l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) vise à développer au sein de cette dernière les structures et les outils de régulation du marché du travail.

Conclusion

Les différentes politiques de réduction du chômage montrent l'intérêt d'une combinaison de politiques macro-économiques, sociales et d'emploi. Il n'existe pas de modèle type de réduction du chômage, mais l'amélioration de la croissance est une condition nécessaire pour la promotion de l'emploi. La croissance économique et l'emploi étant corrélés, la faiblesse de la croissance au cours des dernières années a induit une progression notable du taux de chômage.

Les politiques de l'emploi à mettre en œuvre doivent favoriser la compétitivité et garantir la paix sociale dans le but de préserver les emplois. D'autre part, l'adoption d'une certaine flexibilité à l'entrée du marché du travail conditionne l'amélioration de la compétitivité et la création d'emplois.

Au Maroc, la promotion de l'emploi au cours des dernières années ne s'est pas faite dans le cadre d'une stratégie globale et intégrée. Ainsi, malgré l'inadéquation entre les exigences du marché du travail et les systèmes de formation, ces derniers n'ont toujours pas subi de réforme profonde, ce qui se traduit par des dépenses supplémentaires de formation complémentaires et des périodes de chômage plus longues.

Afin de pouvoir élaborer une stratégie globale et intégrée de promotion de l'emploi, il faudrait pouvoir mieux identifier les populations au chômage et les causes de leur inactivité. L'activation des antennes régionales de l'ANAPEC devrait à terme permettre un suivi plus précis des caractéristiques de l'emploi et du chômage, afin d'apporter des ajustements à certaines mesures et mettre en œuvre d'autres plus ciblées.

Exercice

Lors d'une enquête sur la population active urbaine on a relevé les données suivantes sur l'emploi et le chômage au Maroc (en milliers):

| Type de population | Masculin | Féminin | Total |
|---------------------------|----------|---------|-------|
| Population totale | 4.955 | 4.890 | 9.845 |
| Population active | 2.255 | 750 | 3.005 |
| Population inactive | 2.700 | 4.140 | 6.840 |
| Population active occupée | 1.990 | 609 | 2.599 |
| Population en chômage | 265 | 141 | 406 |

Calculer pour chacun des deux sexes et pour l'ensemble:

1. Le taux brut d'activité et le taux d'inactivité ;
2. Le taux de chômage,
3. Le taux de féminisation de la population active,
4. Commenter les résultats.

FSJES - Casablanca

Cours de problèmes Socio-économiques

Ensembles : 7 et 8

Enseignant : Mr SEGHIR

Cours-FSJES.blogspot.com
Votre Réussite Dépend De Votre Volonté

Chapitre 3. Les indicateurs économiques et sociaux de développement

Plan du chapitre

§1. Les indicateurs économiques

1. Les indicateurs de production
 - a. Le produit intérieur brut (PIB)
 - b. Le produit national brut (PNB)
2. Les indicateurs de revenus
 - a. Le Revenu National Brut (RNB)
 - b. Le Revenu National Disponible Brut (RNDB)

§2. Les indicateurs sociaux de développement

1. L'Indicateur de développement humain (IDH)
2. L'Indicateur de pauvreté humaine (IPH)

A.U. : 2011/2012

Chapitre 3. Les indicateurs économiques et sociaux de développement

Le **développement économique et social** fait référence à l'ensemble des mutations positives (techniques, démographiques, sociales, sanitaires...) que peut connaître une zone géographique (monde, continent, pays, région...). Il ne doit pas être confondu avec la croissance économique. Celle-ci est nécessaire au développement mais elle n'en est qu'un aspect.

La volonté de concilier simple développement économique et progrès ou amélioration du bien-être a mené à forger, à côté des indicateurs de développement traditionnels (PNB, PIB), d'autres indicateurs, tels que l'indice de développement humain (IDH), et l'indice de pauvreté humaine (IPH).

§1. Les indicateurs économiques

En économie, un **indicateur** est une statistique construite afin de mesurer certaines dimensions de l'activité économique, ceci de façon aussi objective que possible. Leurs évolutions ainsi que leurs corrélations avec d'autres grandeurs sont fréquemment analysées à l'aide de méthodes économétriques.

Du point de vue strictement économique, l'indicateur le plus souvent utilisé est le produit intérieur brut (PIB) qui est une somme des valeurs ajoutées sur un territoire. Son chiffrage, qui ressort de la comptabilité nationale, est cependant délicat. Comment, par exemple, chiffrer l'utilisation des services non marchands et des biens publics ? Leur coût et utilité économique sont noyés dans les budgets publics par absence de facturation, ce qui ne permet guère de savoir s'ils apportent plus de richesses qu'ils en consomment, s'il y a valeur ajoutée ou valeur retranchée. L'autre indicateur commun est le Produit national brut (PNB).

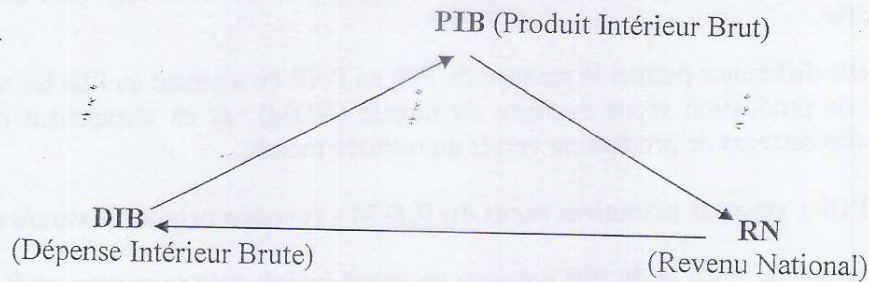
1. Les indicateurs de production

La mesure de la production d'un pays se fait généralement par le Produit national brut (PNB) et le Produit intérieur brut (PIB). Le PIB est défini comme la valeur totale de la production interne de biens et services dans un pays donné au cours d'une année donnée par les agents résidents à l'intérieur du territoire national. C'est aussi la mesure du revenu provenant de la production dans un pays donné. Ces indicateurs correspondent au développement des comptes nationaux mis en place après la Seconde Guerre mondiale. Ils sont limités du fait des conditions historiques de leur apparition, à la fois dans leur mesure et au niveau conceptuel.

a. Le produit intérieur brut (PIB)

Sur la base du circuit économique comme le montre le schéma ci-dessous:

- La production engendre des revenus;
- Les revenus engendrent la dépense;
- La dépense engendre la production;



Le PIB peut être calculé de trois façons différentes, qui correspondent à trois manières de décrire l'activité économique: selon l'optique de la production, du revenu et de la dépense.

- Selon l'optique de la production

Le **PIB** est égal à la somme des Valeurs ajoutées brutes (**VAB**) augmentée des impôts sur les produits (**IP**) nets des subventions sur les produits (**SP**).

$$\text{PIB} = \Sigma \text{VAB} + \text{IP} - \text{SP}$$

- Selon l'optique du revenu

Dans la mesure où la production engendre des revenus, le PIB peut également être envisagé comme somme des revenus. Il peut être obtenu comme la somme des revenus primaires distribués par les unités résidentes : rémunération des salariés (**RS**), excédent brut d'exploitation (**EBE**) et impôts sur la production et l'importation (**IPM**) nets des subventions d'exploitation (**SE**).

$$\text{PIB} = \text{RS} + \text{EBE} + \text{IPM} - \text{SE}$$

- Selon l'optique de la demande

Les emplois finals du PIB se composent: de la consommation finale (**CF**), de la formation brute de capital fixe (**FBCF**), de la variation des stocks (**VS**) et du solde de la balance commerciale (**X - M**). Selon l'équation d'équilibre Ressources/Emplois on a :

$$\begin{aligned} \text{PIB} &= \text{CF} + \text{FBCF} + \text{V Stock} + (\text{X} - \text{M}) \\ \text{PIB} &= (\text{CF} + \text{FBCF} + \text{V Stock}) + (\text{X} - \text{M}) \\ \text{PIB} &= \text{emplois finals intérieurs} + \text{emplois finals extérieurs} \\ \text{PIB} &= \text{Demande finale} \end{aligned}$$

b. Le produit national brut (PNB)

Pour mesurer la production totale d'un pays, il est donc nécessaire de faire la somme des valeurs ajoutées et non celle des productions pour ne pas comptabiliser plusieurs fois les mêmes biens et services. Les deux indicateurs les plus fréquemment utilisés sont le **produit intérieur brut (PIB)** et le **produit national brut (PNB)**. Le PIB est la somme des valeurs ajoutées réalisées par les entreprises et administrations résidant sur le territoire économique national, quelle que soit leur nationalité. Le PIB fait donc référence au critère de **territorialité**. Le PNB mesure la somme des valeurs ajoutées des agents économiques

nationaux quel que soit leur lieu de résidence. Le PNB fait donc référence au critère de **nationalité**.

Cette différence permet le passage du PIB au PNB en ajoutant au PIB les revenus des facteurs de production reçus du reste du monde (RDM) et en retranchant du PIB les revenus des facteurs de production versés au reste du monde.

$$\text{PNB} = \text{PIB} + \text{revenus primaires reçus du R.D.M} - \text{revenus primaires versés au R.D.M}$$

Le calcul du PNB et du PIB présente un grand intérêt dans la mesure où il permet de saisir la part de la production qui est le fait des nationaux et donc aussi l'importance de la contribution des entreprises étrangères à l'activité économique nationale.

2. Les indicateurs de revenus

Deux agrégats de revenu national sont à distinguer. Le revenu national brut (RNB) qui fournit une mesure des revenus monétaires acquis durant l'année par les ressortissants d'un pays. Il est la contrepartie, de la production, c'est-à-dire de la valeur ajoutée. Et le revenu national disponible brut (RNDB) envisagé sous l'angle de ses emplois: consommation et épargne.

a. Le Revenu National Brut (RNB)

Le revenu distribué est généré par la production et correspond à la richesse issue de l'activité économique; une partie du revenu engendré par la production peut être versée au reste du monde et symétriquement, des résidents marocains (salariés ou détenteurs de capitaux) peuvent recevoir des revenus du reste du monde de la part d'agents non résidents. Pour passer du concept de produit à celui de revenu, il faut donc tenir compte des flux de revenus entre agents résidents et agents non résidents.

Le revenu national brut (RNB) est égal à **la somme des revenus primaires effectivement reçus par les unités résidentes**. Il s'agit des rémunérations des salariés (RS) nettes reçues du RDM, des revenus de la propriété (RP) nets reçus du reste du monde et des subventions d'exploitation reçues du RDM nettes d'impôts sur la production et les importations (IPM) versés au RDM.

$$\text{RNB} = \text{PNB} = \text{PIB} + \text{revenus primaires reçus du R.D.M} \\ - \text{revenus primaires versés au R.D.M}$$

Ou encore : $\text{RNB} = \text{PIB} + \text{RS nettes reçues du R.D.M} + \text{RP nets reçus du R.D.M} \\ + \text{Subventions reçues du RDM} - \text{IPM versés au RDM}$

Si le PIB constitue l'agrégat fondamental du SCN, le RNB constitue, en raison des comparaisons internationales qu'il permet, un agrégat très significatif pour l'économie nationale.

b. Le Revenu National Disponible Brut (RNDB)

Les revenus effectivement à la disposition de leurs détenteurs sont appelés **revenus disponibles**. Le revenu national disponible brut (RNDB) est donc **la somme des revenus disponibles bruts des secteurs institutionnels résidents (SIR)**.

$$\text{RNDB} = \Sigma \text{revenus disponibles bruts des SIR}$$

Il peut se calculer de trois manières :

- A partir du RNB (=PNB)

Le RNDB est égal au RNB **augmenté** des transferts courants reçus du reste du monde (impôt courant sur le revenu et le patrimoine, cotisations et prestations sociales, opérations d'assurance dommages, coopération internationales, etc.) et **diminué** des transferts courants du même type versés au reste du monde. Il représente le revenu dont disposent les secteurs institutionnels résidents pour consommer et épargner.

$$\text{RNDB} = \text{RNB} + \text{transferts courants reçus du RDM} \\ - \text{transferts courants versés au RDM}$$

Ou, $\text{RNDB} = \text{PIB} + \text{revenus (primaires et de transferts) reçus du RDM}$
 $- \text{revenus (primaires et de transferts) versés au RDM}$

Ces transferts dont il est question pour obtenir le RNDB à partir du RNB ne se situent pas au niveau de la production, ne rémunèrent pas des facteurs de production (résidents) et qui ne sont pas des revenus de facteurs (résidents), **mais sont des transferts courants sans contrepartie**. Par exemple, les rentrées de devises des travailleurs marocains à l'étranger ne sont pas considérées comme rémunération des salariés mais sont classés dans les transferts courants à cause du fait que ces travailleurs ne sont pas résidents au Maroc.

- A partir du point de vue de son emploi

Le revenu disponible se décompose en **dépenses de consommation finale nationale (CFN)** et en **épargne brute nationale (EBN ou S)**.

$$\text{RNDB} = \text{CFN} + \text{EBN}$$

- A partir du point de vue de la demande

$$\text{RNDB} = \text{CF} + \text{FBC}$$

Le PNB qui mesure la richesse d'un pays, ne fournit qu'une mesure très approximative du bien-être de ces habitants. Le PNB n'est donc pas un indicateur de développement. Par ailleurs, il existe d'autres indicateurs qui prennent en compte d'autres facteurs ignorés par le PNB et le PIB afin de mesurer le bien-être des habitants d'un pays ; en incluant par exemple des indicateurs de santé, d'espérance de vie, de taux d'alphabétisation. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a ainsi créé l'Indicateur de développement humain (IDH) dans les années 1990, et l'Indicateur de pauvreté humaine (IPH) à partir de 1997.

§2. Les indicateurs sociaux de développement

Devant les imperfections des indicateurs économiques traditionnels (PIB et PNB), le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) a mis en place l'Indice de développement humain (IDH), qui prend en compte la santé, l'espérance de vie, l'alphabétisation et l'Indicateur de pauvreté humaine (IPH) qui signale les manques,

privations ou exclusions fondamentales d'une partie de la population en tenant compte de quatre facteurs : longévité, éducation, emploi et niveau de vie.

1. L'Indicateur de développement humain (IDH)

L'IDH est un indicateur élaboré par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) composé de critères socio-économiques servant à mesurer et à comparer les performances des différents pays et à établir un classement annuel, en évitant de se baser uniquement sur la croissance économique. Il est composé de trois indices :

- la **longévité** : mesurée par l'espérance de vie à la naissance,
- le **savoir** : mesuré à partir du taux d'alphabétisation des adultes et du taux de scolarisation combiné,
- les **conditions de vie** : représentées par le revenu par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat (PPA).

- Mode de calcul de l'IDH

- L'indice de longévité ou indice d'espérance de vie (I.e.v.) est calculé selon la formule suivante :

$$\text{Indice} = (\text{Valeur} - \text{minimum}) / (\text{maximum} - \text{minimum})$$

$$(\text{I.e.v.}) = (\text{valeur} - 25) / (85 - 25)$$

Les valeurs minimale et maximale sont respectivement 25 et 85 ans, l'écart entre les deux est donc de 60 ans. Une année d'espérance de vie supplémentaire au-delà du minimum vaut donc $1/60^{\circ}$ soit 0,0167. Un pays où l'espérance de vie est de 75 ans est alors affecté d'un coefficient qui résulte de l'opération suivante : $0,0167 \times (75 - 25) = 0,835$.

- les taux d'alphabétisation et de scolarisation combinée varient entre 0 et 100%. L'indice du niveau d'instruction (I.n.i.) combine ces deux indicateurs selon la formule suivante :

$$(\text{I.n.i.}) = 2/3 (\text{indice d'alphabétisation}) + 1/3 (\text{indice de scolarisation})$$

- L'indice du niveau de vie (I.n.v.) est apprécié en parité de pouvoir d'achat dont les valeurs minimales et maximales prises en compte sont 100 \$ et 40 000 \$. La formule de calcul est la suivante :

$$(\text{I.n.v.}) = (\log (\text{valeur}) - \log (100)) / (\log (40\ 000) - \log (100))$$

- L'IDH est la moyenne arithmétique des trois indices calculés de la façon suivante :

$$\text{IDH} = 1/3 (\text{I.e.v.}) + 1/3 (\text{I.n.i.}) + 1/3 (\text{I.n.v.})$$

- Si l'IDH > 0,800 : le pays est à **niveau de développement élevé** ;
- Si $0,500 < \text{IDH} < 0,800$: le pays est à **niveau de développement moyen** ;
- Si l'IDH < 0,500 : le pays est à **niveau de développement faible**.

2. L'indicateur de pauvreté humaine (IPH)

Alors que l'IDH mesure le progrès général d'un pays, l'IPH s'attache à la répartition de ce progrès et tente de déchiffrer les formes de dénuement (besoin, misère, pauvreté) qui subsistent. Il est décliné en deux sous-catégories : un premier IPH-1 mesure la pauvreté dans les pays en voie de développement et un deuxième IPH-2¹ mesure la pauvreté dans les pays développés en tenant compte de seuils de dénuement différents.

L'indicateur de pauvreté humaine des pays en développement (IPH-1) mesure les manques constatés dans trois domaines clés du développement humain :

- la **longévité** mesurée par la probabilité de décéder avant 40 ans (P_1),
- le **savoir** ou taux d'alphabétisme des adultes (P_2),
- les **manques dans l'accès aux moyens économiques publics et privés** d'amélioration des conditions de vie: tel que l'eau potable, les soins de santé. (P_3). Le pourcentage de la population privée d'accès à l'eau potable et aux services de santé et le pourcentage d'enfants de - 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale.

Le calcul de l'IPH-1 se fait alors selon la formule suivante :

$$\text{IPH-1} = [1/3 (P_1^3 + P_2^3 + P_3^3)]^{1/3}$$

En tant que mesure synthétique de la prévalence de la pauvreté, l'IPH rassemble dans un indice composite les différents aspects du dénuement humain. Il couvre 4 grands aspects de la vie humaine : la capacité de vivre longtemps et en bonne santé, le savoir, les moyens économiques et la participation à la vie sociale.

¹ IPH-2 dont les composantes sont : la longévité (% d'individus dont l'espérance de vie ne dépasse pas 60 ans), le savoir (taux d'adultes illettrés), les conditions de vie (% de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire) et la participation à la vie sociale (le chômage de longue durée)

Exercice 1

Calculer le PIB selon les trois approches en utilisant les données ci-dessous. Les résultats sont-ils identiques ?

| | |
|---|----------|
| - Subventions sur les produits..... | 20,00 |
| - Impôts sur les produits..... | 180,00 |
| - Excédent brut d'exploitation (EBE)..... | 460,00 |
| - Exportations de biens et services(X)..... | 400,00 |
| - Formation Brut de Capital Fixe(FBCF)..... | 310,00 |
| - Impôts sur la production et les importations..... | 230,00 |
| - Dépense de Consommation Finale(DCF)..... | 1.100,00 |
| - Importations de biens et services(M)..... | 350,00 |
| - Rémunération des Salariés(RS)..... | 800,00 |
| - Subvention d'exploitation..... | 30,00 |
| - Valeur Ajoutée au prix de base..... | 1.300,00 |

Exercice 2

On donne les informations suivantes (en milliards de dirhams) :

| | |
|---|------|
| - Demande de consommation finale..... | 5800 |
| - Excédent brut d'exploitation..... | 2800 |
| - Exportations..... | 1500 |
| - Formation brute de capital fixe..... | 1400 |
| - Impôts liés à la production et à l'importation..... | 980 |
| - Revenu national disponibles brut..... | 7085 |
| - Rémunérations des salariés..... | 3500 |
| dont reçus du RDM..... | 20 |
| dont versés au RDM..... | 15 |
| - Subventions d'exploitation..... | 150 |
| - Revenus de la propriété reçus du RDM..... | 236 |
| - Revenus de la propriété versés au RDM..... | 266 |
| - Variations de stocks..... | 30 |

- Calculer:** 1. Le produit intérieur brut et le produit national brut ;
2. L'épargne brute

Exercice 3

Soient les données suivantes concernant deux économies X et Y :

| | Pays X | Pays Y |
|------------------------------------|--------|--------|
| Espérance de vie (en années) | 77,8 | 54,1 |
| Alphabétisation des adultes (en %) | 96,7 | 62,6 |
| Taux de scolarisation (en %) | 82 | 60 |
| PIB réel par habitant en PPA | 11 265 | 3 643 |

1. Calculez l'indicateur du développement humain des deux pays X et Y ;
2. Interprétez les résultats.

PROBLÈMES ÉCONOMIQUES & SOCIAUX

Séance n° 1

La performance économique d'un pays est plurielle et peut être analysée par l'étude des indicateurs traditionnels tels que la croissance du PIB, le chômage, le taux d'inflation et la balance commerciale.

La qualité de vie est un élément important de la performance économique. D'abord parce que toute activité économique devrait avoir pour objet d'améliorer le bien-être des individus, l'économie étant ainsi au service du social. Ensuite parce que le système économique a besoin des hommes et de leurs compétences pour fonctionner.

Donc, le social est au cœur de l'économique, et l'économique est au cœur du social. Mais, quelle définition peut-on donner au social ?

Deux choix s'imposent à nous. On peut donner au social une définition large qui englobe la plupart des aspects des conditions d'existence des individus, l'économique, le politique et le démographique étant différents aspects. On peut s'en tenir au contraire par une conception étroite qui limiterait le social au seul domaine couvert par les ministères des sociaux, tout en admettant le lien étroit entre l'économique et le social, c'est la deuxième définition que nous allons retenir au niveau du cours même si elle peut paraître assez limitative.

CHAPITRE I : Démographie : Concepts et Outils :

La démographie est l'étude quantitative de la population, de son état et de son mouvement général à partir des caractéristiques telles que la natalité, la mortalité, la nuptialité, la divortialité

et la migration. L'augmentation de la population mondiale, notamment depuis la révolution industrielle, a eu une série d'incidences importantes sur l'évolution des sociétés et des nations dans le monde, constituant ainsi un frein de développement au delà d'un certain seuil.

La démographie est devenue ainsi un précieux instrument au service des politiques de population, mais également aux politiques sociales de nombreux pays, notamment pour les systèmes d'assurance sociale, devant tenir compte pour leurs prévisions du nombre d'individus par classe d'âge calculable grâce aux taux de natalité, de mortalité, de fécondité.

La génération est une cohorte particulière constituée par l'ensemble des personnes nées durant une période donnée, généralement l'année civile.

La cohorte est l'ensemble de personnes ou de couples ayant vécu un même événement démographique durant une période donnée, généralement l'année civile.

I - La population :

1) Les caractéristiques de la population.

2) Les théories démographiques.

Les théories populationnistes donnent au populationisme une justification économique : Plus une population est nombreuse, plus se développe une main d'œuvre supplémentaire pour la production. Tandis que le malthusianisme est une doctrine préconisant de limiter les naissances pour maintenir le niveau de vie au dessus du minimum vital en évitant la surpopulation.

2^{ème} séance

II - La dynamique de la population :

Le démographe peut privilégier l'examen d'un phénomène à un moment donné (par exemple la nuptialité en 2010 au Maroc) ou s'intéresser au suivi d'un phénomène dans le temps (la nuptialité dans la génération féminine née en 1980 au Maroc).

L'analyse est dite transversale ou analyse du moment dans le premier cas, et longitudinale ou analyse par cohorte dans le second cas.

Le diagramme de LEXIS constitue un support graphique permettant de présenter des données correspondants à ces deux types d'analyse.

L'un des premiers problèmes à résoudre est celui de la définition de l'âge, non au niveau individuel, mais au niveau du traitement d'un grand nombre d'observations. L'âge exact d'un individu se détermine, pour une période d'observation, par référence à sa date de naissance. Lorsque le démographe traite un grand nombre d'événements, l'âge exact n'est plus opératoire. L'âge en année révolue qui exprime l'âge au dernier anniversaire facilite les regroupements : Les enfants qui n'ont pas encore fêté leur premier anniversaire ont 0 année révolue, le groupe d'âge 20-24 ans regroupe les personnes ayant déjà fêté leur 25^{ème} anniversaire.

$$\text{Age atteint} = \text{Année d'observation} - \text{année de naissance}$$

* Relations fondamentales :

$$\text{II} \quad \text{Taux de croissance d'une population} = \text{taux de croissance naturel} + \text{taux net d'immigration.}$$

$$\boxed{12} \quad \text{T}_x \text{ de croissance naturel} = \frac{\text{Naissances} - \text{Décès}}{\text{Population}}$$
$$= \text{T}_x \text{ de natalité} - \text{T}_x \text{ de mortalité}$$

$$\boxed{13} \quad \text{T}_x \text{ de croissance migratoire} = \text{immigrés} - \text{émigrés}$$

$$\boxed{14} \quad \text{T}_x \text{ de croissance total} = \text{T}_x \text{ naturel} + \text{T}_x \text{ migratoire}$$

Séance n° 3

III - Démographie et indicateurs démographiques

1) La pyramide des âges :

La pyramide des âges est un graphique particulier qui permet de visualiser la structure par sexe et par âge d'une population, superposition de deux histogrammes, l'un à gauche pour les hommes, l'autre à droite pour les femmes, ayant pour abscisse le nombre d'individus et pour ordonnées les classes d'âges. Elle traduit l'histoire démographique d'un pays et permet de connaître à quel régime démographique appartient une population donnée.

Ces régimes démographiques correspondent à une évolution de la natalité et de la mortalité. Le régime primitif caractérisé par une forte natalité et une forte mortalité est représenté par une pyramide ayant une base très large et un sommet très réduit.

Le régime de vieillissement, où la part des vieux est élevée, est représenté par une pyramide avec une base réduite mais un centre plus large puisque la natalité dans ce régime diminue.

Le régime de rajeunissement est représenté par une pyramide dont la base est large par rapport au centre et au sommet.

La pyramide des âges reflète toutes les répercussions qu'a connu la population à la suite des guerres, épidémies, des mesures tendant à encourager ou à défavoriser la natalité, la nuptialité...

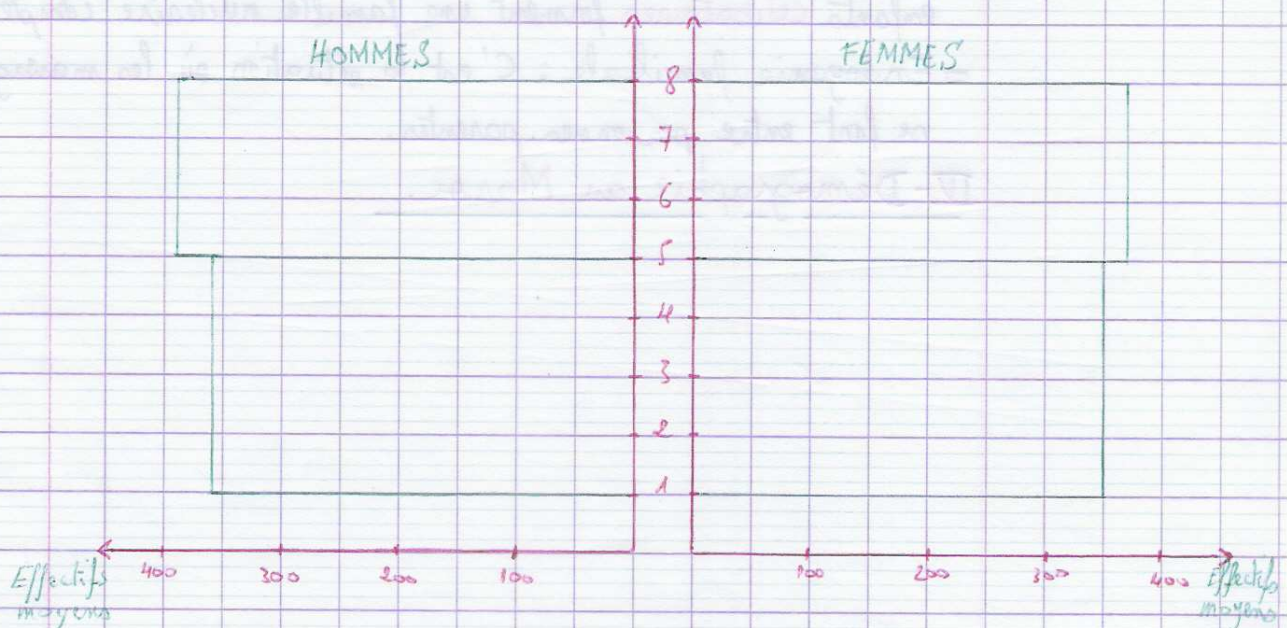
* Exemple:

| Groupe d'âges | Effectif total | | Effectif moyen | |
|---------------|----------------|-----------|----------------|---------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| 1 - 4 | 1.470.039 | 1.406.008 | 367.510 | 351.502 |
| 5 - 7 | 1.168.763 | 1.115.661 | 389.588 | 371.887 |

Il faut calculer les effectifs moyens pour chaque classe d'âge, car les amplitudes de classes sont inégales. Les bornes supérieures des classes d'âge sont exprimées en années révolues.

- ▣ La classe 1-4 ans comporte 4 intervalles.
- ▣ La classe 5-7 ans comporte 3 intervalles.

⇒ L'effectif moyen s'obtient en divisant l'effectif total de la classe d'âge par l'amplitude de la classe.



* Exercice ①: (polycopié "1^{ère} partie")

$$* \text{TBN} = \frac{\text{Naissances vivantes au cours de l'année 90}}{\text{Effectif moyen de la population}}$$

$$= \frac{450.000}{25.600.000} \times 100 = 17,58\%$$

$$\text{TBN} = 17,58\%$$

$$* \text{TBM} = \frac{\text{Nombre de décès au cours de l'année 90}}{\text{Effectif moyen de la population}}$$

$$= \frac{220.000}{25.600.000} \times 100 = 8,59\%$$

$$\text{TBM} = 8,59\%$$

* Taux d'accroissement démographique
ou Taux d'accroissement naturel

$$* \text{TAN} = \text{TBN} - \text{TBM}$$

$$= 17,58 - 8,59 = 8,99\%$$

$$\text{TAN} = 8,99\%$$

IV - Démographie du Maroc:

(voir la suite dans le polycopié "1^{ère} partie")

CHAPITRE II : Emploi et Chômage :

I- Généralités:

II Le chômage :

Le chômage est un arrêt involontaire du travail dû à l'impossibilité de trouver un emploi.

Selon le Bureau International du Travail (B.I.T) : est chômeur, toute personne âgée plus de 15 ans, sans travail, immédiatement disponible pour occuper un emploi, qui recherche activement du travail, c'est-à-dire qui a effectué au moins un acte positif de recherche.

Pour calculer le taux de chômage, on établit le rapport entre les chômeurs et la population active occupée ; l'ensemble forme la population active.

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Nombre de chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Population active}}{\text{Population totale}} \times 100$$

Séance = 15

Trois types de chômage coexistent au Maroc :

- ▣ Le chômage d'inadéquation quantitative qui résulte de l'insuffisance des emplois offerts par les secteurs productifs.
- ▣ Le chômage d'inadéquation qualitative : C'est-à-dire qu'il y a un décalage entre la formation et l'emploi.
- ▣ Le chômage de disfonctionnement.

* Exercice :

- ① Analyser et interpréter la situation du chômage au Maroc.
- ② Les caractéristiques du chômage et de l'emploi au Maroc.
- ③ Les mesures nationales de promotions de l'emploi.
- ④ En quoi les explications modernes du chômage se démarquent-elles

des explications traditionnelles?

- ⑤ Dites, après avoir expliqué le contenu des politiques actives et passives de l'emploi, si elles sont complémentaires ou non. Si oui, expliquez pourquoi!

Séance 161

CHAPITRE III: Les indicateurs économiques et sociaux de développement.

I- Les indicateurs économiques de développement:

$$PIB_P = \Sigma VAB + IP - SP$$

$$PIB_R = RS + EBE + IPM - SE$$

$$FBC = FBCF + VS'$$

$$\Sigma Ressources = \Sigma Emplois$$

$$P + M = CF + CI + FBC + X$$

$$P - CI = CF + FBCF + VS + X - M$$

$$PIB_D = CF + FBCF + VS + X - M$$

$$PNB = PIB + \begin{array}{l} \text{Revenus primaires reçus du reste du monde} \\ - \text{Revenus primaires versés au reste du monde} \end{array}$$

$$RNB = PNB$$

$$RNDB = RNB + \begin{array}{l} \text{Transferts courants reçus du reste du monde} \\ - \text{Transferts courants versés au reste du monde} \end{array}$$

$$\text{ou } RNDB = PIB + \begin{array}{l} \text{Revenus (primaires et transferts) reçus du R. du M.} \\ - \text{Revenus (primaires et transferts) versés au R. du M.} \end{array}$$

$$RNDB = CFN + EBN$$

$$RNDB = CFN + FBC$$

II - Les indicateurs sociaux de développement:

1) L'indicateur de développement humain (IDH).

Cet indicateur est composé de 3 indices:

- ▣ La longévité: mesurée par l'espérance de vie à la naissance.
- ▣ Le savoir: mesuré à partir du taux d'alphabétisation des adultes et du taux de scolarisation combinée.
- ▣ Les conditions de vie: représentées par le revenu par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat (D.P.A).

2) Modes de calcul de l'IDH

$$* \text{Indice} = \frac{\text{valeur} - \text{minimum}}{\text{maximum} - \text{minimum}}$$

$$\text{Indice d'espérance de vie (IEV)} = \frac{\text{valeur} - 25}{80 - 25}$$

$$\text{(INI)} \quad \text{Indice du niveau d'instruction} = \frac{2}{3} (\text{indice d'alphabétisation}) + \frac{1}{3} (\text{indice de scolarisation}).$$

$$\text{(INV)} \quad \text{Indice du niveau de vie} = \frac{\log \text{valeur} - \log 100}{\log 40.000 - \log 100}$$

$$\text{IDH} = \frac{1}{3} (\text{IEV}) + \frac{1}{3} (\text{INI}) + \frac{1}{3} (\text{INV})$$

- ▣ Si $\text{IDH} > 0,8$ le pays est à niveau de développement élevé.
- ▣ Si $0,500 < \text{IDH} < 0,8$ le pays est à niveau de développement moyen.
- ▣ Si $\text{IDH} < 0,500$ le pays est à niveau de développement faible.

3) L'indicateur de développement pauvreté humaine (IPH):

$$\text{IPH} = 1 - \left[\frac{1}{3} (P_1^3 + P_2^3 + P_3^3) \right]^{1/3}$$

- ▣ P_1 est la longévité mesurée par la probabilité de décès avant 40 ans.
- ▣ P_2 est le savoir ou taux d'alphabétisation des adultes.
- ▣ P_3 représente les manques dans l'accès aux moyens économiques, publiques et privés d'amélioration des

conditions de vie telles que l'eau potable et les soins de santé.

Séance 171
(la finale).

* Correction des exercices:

* Exercice 11 (série du chapitre III)

⇒ Calcul du PIB selon les 3 approches:

$$\begin{aligned} \text{Production: } \text{PIB} &= \sum \text{V.A.PB} + \text{I.P.} - \text{S.P.} \\ &= 1300 + 180 - 20 = 1460 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Revenu: } \text{PIB}_r &= \text{RS} + \text{EBE} + \text{IPM} - \text{SE} \\ &= 800 + 460 + 230 - 30 = 1460 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Dépense: } \text{PIB}_d &= \text{CF} + \text{FBCF} + \Delta \text{stock} + (\text{X} - \text{M}) \\ &= 1100 + 310 + 0 + (400 - 350) = 1460 \end{aligned}$$

* Exercice 12 (série du chapitre III)

① Calcul du PIB:

$$\begin{aligned} \text{PIB} &= \text{RS} + \text{EBE} + \text{IPM} - \text{SE} \\ &= (3500 - 20) + 2800 + 980 - 150 = 7110 \text{ Mds DHs} \end{aligned}$$

Calcul du PNB:

$$\begin{aligned} \text{PNB} &= \text{PIB} + \text{revenus primaires reçus du RDM} - \text{R}^\circ \text{ primaires versés au RDM} \\ &= 7110 + (20 + 236) - (15 + 266) = 7085 \text{ Mds DHs} \end{aligned}$$

② $\text{RNDB} = \text{CFN} + \text{EBN}$

$$\begin{aligned} \text{EBN} &= \text{RNDB} - \text{CFN} \\ &= 7085 - 5800 = 1285 \text{ Mds DHs} \end{aligned}$$

Importations = 1620 Mds DHs

* Exercice 13 (série du chapitre III)

⇒ Pays "X":

$$\text{IDH} \Rightarrow \text{IEN} = \frac{\text{valeur} - \text{min}}{\text{max} - \text{min}} = \frac{77,8 - 25}{60} = 0,980$$

$$\text{INI} = \frac{2}{3} (0,967) + \frac{1}{3} (0,82) = 0,918$$

$$\text{INV} = \frac{\log(11,265) - \log(100)}{\log(40.000) - \log(100)} = 0,788$$

$$\text{IDH} = \frac{1}{3} (0,980) + \frac{1}{3} (0,918) + \frac{1}{3} (0,788) = 0,862$$

$$IDH > 0,800$$

⇒ Il n'agit d'un pays à développement élevé

□ Pays "Y"

$$IEV = 0,485$$

$$INI = 0,617$$

$$INV = 0,600$$

$$IDH = 0,564 \Rightarrow 0,500 < IDH < 0,800$$

⇒ Il n'agit d'un pays à mesure de développement moyen.

* Suite de l'exercice III (série du chapitre I)

TM^p = $\frac{\text{Effectif de décès d'enfants de moins d'un an}}{\text{Effectif de naissances au cours de l'année}}$

$$= \frac{7000}{450.000} \times 100 = 15,56\%$$

TGFG = $\frac{\text{Effectif des naissances vivantes au cours de l'année}}{\text{Effectif des femmes en âge de procréation (15-50 ans)}}$

$$= \frac{450.000}{5.000.000} \times 100 = 90\%$$

TM = $\frac{\text{Proportion des personnes du sexe masculin}}{\text{Effectif de la population}}$

$$= \frac{25,6 - 13,2}{25,6} \times 100 = 48,44\%$$

$$\begin{aligned} \text{E.P au 1}^{\text{er}} \text{ Janvier} &= \text{Effectif au 1}^{\text{er}} \text{ Juillet} + \frac{1}{2} \text{ Décès} - \frac{1}{2} \text{ Naissances} \\ &= 25.600.000 + 110.000 - 225.000 \\ &= 25.485.000 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{E.P au 31 Décembre} &= \text{Effectif au 1}^{\text{er}} \text{ Juillet} + \frac{1}{2} \text{ Naissances} - \frac{1}{2} \text{ Décès} \\ &= 25.600.000 + 225.000 - 110.000 \\ &= 25.715.000 \end{aligned}$$

* Exercice 12 (série du chapitre I)

$$\text{III TBN} = \frac{\text{Naisances}}{\text{population moyenne}}$$

$$\text{population moyenne} = 20.450.000 + \frac{950.000}{2} - \frac{120.000}{2} = 20.865.000$$

$$\text{TBN} = \frac{950.000}{20.865.000} \times 1000 = 45,5\%$$

$$\text{TBM} = \frac{330.000}{20.865.000} \times 1000 = 15,8\%$$

$$\text{II} \text{ TMI} = \frac{120.000}{950.000} \times 1000 = 126,3\%$$

$$\text{III} \text{ TCP} = \text{TBN} - \text{TBM} \\ = 45,5 - 15,8 = 29,7\%$$

* Exercice (série du chapitre III)

| Taux | Masculin | Féminin | Ensemble |
|---|----------|---------|----------|
| Taux brut d'activité | 45,5 | 13,3 | 30,5 |
| Taux brut d'inactivité | 54,5 | 84,7 | 65,5 |
| Taux de chômage | 11,7 | 18,8 | 13,5 |
| Taux de féminisation de population active | - | 25 | - |